



Centre de services scolaire des Phares

Rapport annuel 2023-2024



Message de la directrice générale et du président du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Phares

L'année 2023-2024 a été marquée par des avancées significatives et des réalisations remarquables au sein de notre Centre de services scolaire des Phares (CSSDP). Guidés par notre vision " Notre Phare: ensemble, apprendre et s'accomplir !", nous sommes engagés dans la réussite éducative de nos élèves.

Au cœur de cette année, des initiatives importantes découlant de la mise en œuvre de notre Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 ont été mises en place afin d'améliorer la réussite de chaque élève. L'élaboration des projets éducatifs dans nos établissements scolaires et des plans d'action des services du centre administratif a permis de renforcer les approches pédagogiques tout en répondant aux besoins spécifiques de nos élèves. Nous sommes fiers du travail accompli par nos équipes pour mettre en œuvre ces projets ambitieux, dont les retombées s'échelonneront sur les prochaines années. Le plan de rattrapage scolaire a également été un élément clé qui a bonifié la stratégie cette année. Face aux situations particulières vécues dans le milieu de l'éducation, nous avons mis en place des mesures pour soutenir les élèves dans leurs apprentissages et combler les retards accumulés.

Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance à tous les membres du personnel pour leur dévouement exceptionnel et leur engagement sans faille. Leur travail continu contribue à façonner un environnement propice au développement de chaque élève. Je remercie également nos administrateurs, dont le soutien à la mission éducative et l'investissement constant sont essentiels à la réussite de tous nos élèves.

Nous adressons également nos remerciements les plus chaleureux aux parents, pour leur engagement et leur précieuse collaboration. Leur contribution joue un rôle fondamental dans l'épanouissement et la réussite des élèves. La collaboration entre l'école et les parents est un des facteurs clés de la réussite, car elle permet de tisser un partenariat solide soutenant le développement et la motivation des jeunes.

Merci aussi à nos partenaires, qui sauront se reconnaître pour leur contribution inestimable et leur soutien constant. Ensemble, nous formons une communauté éducative unie, compétente et mobilisée, prête à relever tous les défis qui se présentent.



Éric Lepage
Président



Nancy Prévèreault
Directrice générale

Table des matières

1. Présentation du Centre de services scolaire des Phares.....	4
1.1 Notre centre de services scolaire en bref	4
1.2 Faits saillants.....	4
1.3 Services des ressources éducatives et autres services.....	8
2. Gouvernance du centre de services scolaire	10
2.1 Conseil d'administration.....	10
2.2 Autres comités de gouvernance.....	12
Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres.....	13
2.3 Code d'éthique et de déontologie.....	13
2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	13
3. Résultats	14
3.1 Plan d'engagement vers la réussite :.....	14
3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence	18
3.3 Procédure d'examen des plaintes.....	19
4. Utilisation des ressources.....	19
4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire	19
4.2 Ressources financières	21
4.3 Gestion et contrôle des effectifs.....	24
4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus	25
4.5 Ressources matérielles et informationnelles.....	25
4.6 Charte québécoise de la langue française	28
Annexes.....	29
Annexe 1 : Organigramme de l'organisation et liste des établissements scolaires	30
Annexe 2 : Liste des membres du Comité consultatif de gestion (élargi).....	37
Annexe 3 : Liste des membres du Comité consultatif des services EHDAA.....	41
Annexe 4 : Liste des membres du Comité consultatif du transport.....	42
Annexe 5 : Liste des membres du Comité de parents.....	43
Annexe 6 : Liste des membres du Comité de répartition des ressources	45
Annexe 7 : Liste des membres du Comité d'engagement pour la réussite des élèves.....	46
Annexe 8 : Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie	47
Annexe 9 : Règles de régie interne du Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie	47
Annexe 10 : Reddition en matière de ressources informationnelles	48

1. Présentation du Centre de services scolaire des Phares

1.1 Notre centre de services scolaire en bref

Mission

Le CSSDP a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant d'offrir aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose. Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec les établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Vision et valeurs

Guidé par notre vision, Notre Phare : ensemble, apprendre et s'accomplir, le CSSDP place la réussite éducative de ses élèves au cœur de ses priorités. Cette mission repose sur une communauté éducative engagée, compétente et mobilisée.

Nos interventions s'inspirent de valeurs fortes, telles que la bienveillance et la collaboration. Le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) sert de cadre pour partager une vision commune des constats et défis avec tous les acteurs éducatifs, les parents et la communauté. Ce plan favorise une mobilisation collective autour d'orientations et d'objectifs centrés sur la réussite de l'élève.

Le CSSDP dessert le territoire des municipalités régionales de comté de La Mitis et de Rimouski-Neigette, offrant des services éducatifs à près de 10 000 élèves, du préscolaire à la formation continue, en passant par le secondaire et la formation professionnelle. Ces services sont dispensés dans 43 bâtiments. Avec près de 2 000 employés, le CSSDP est un employeur de choix dans la région.

L'organigramme et la liste complète des établissements scolaires sont disponibles à l'annexe 1 du présent rapport.

1.2 Faits saillants

Dans cette rubrique de faits saillants, nous vous présentons quelques-unes des principales réalisations de l'année scolaire 2023-2024.

14 septembre 2023 : Inauguration du nouvel espace de vie extérieur à l'école des Cheminots-des Quatre-Vents située à Saint-Octave-de-Métis.

Les élèves ont maintenant accès à une toute nouvelle cour d'école moderne et accueillante, comprenant un terrain synthétique, une agora et une classe extérieure, ainsi que des modules de jeux adaptés à tous

les âges. Ce projet a vu le jour grâce à la précieuse collaboration de nos partenaires communautaires, qui ont contribué à offrir aux élèves un environnement où ils peuvent s'épanouir, apprendre et s'amuser. Bravo à tous pour cette réalisation !

25 septembre 2023 : Les élèves de l'école du Portage – de la Rivière et Clair-Soleil ont eu la chance de recevoir l'équipe d'animation du Grand défi Pierre Lavoie à La Rédemption.

Dans le cadre du défi des Cubes énergie, les élèves ont bénéficié d'une fête inoubliable, unique et haute en couleur, organisée directement dans la cour d'école. Bravo aux élèves et à toute l'équipe-école !!!

30 septembre 2023 : Inauguration du terrain synthétique de l'école du Mistral à Mont-Joli

À l'occasion du match d'ouverture de la saison du programme de football de l'école du Mistral, nous célébrons l'inauguration du nouveau terrain synthétique, un projet ambitieux qui ouvre la porte à de nombreuses opportunités sportives pour notre communauté. Situé près de l'amphithéâtre Desjardins et des terrains de soccer Optimiste Uniprix, ce terrain devient un atout majeur pour la région, permettant d'accueillir des événements sportifs régionaux et provinciaux.

Grâce aux efforts conjoints de nombreux partenaires de la région et à diverses activités de financement, ce projet a pu voir le jour. Accessible huit mois par an, d'avril à décembre, ce nouveau terrain enrichit considérablement l'offre sportive pour notre communauté. Un grand merci à tous les partenaires et bénévoles pour leur précieuse contribution à cette belle réalisation!

17 octobre 2023 : Nomination d'une nouvelle direction générale adjointe au CSSDP

À la suite d'un processus de sélection des plus rigoureux, le conseil d'administration au CSSDP a procédé à la nomination d'une nouvelle directrice générale adjointe, madame Christine Marquis. Cette dernière occupait les fonctions de directrice de l'école du Mistral.

Novembre 2023 : Les Jardins de Métis, une salle de classe en plein air pour l'école des Cheminots – de l'Envol, Métis-sur-Mer

Au cours de l'automne 2023, l'école a utilisé les Jardins de Métis comme salle de classe en plein air une fois par semaine. D'espace d'exposition, le nouveau Grand hall est devenu un espace d'enseignement et à chacune de leurs visites. Le personnel enseignant et les parents sont formels : les Jardins offrent un lieu d'enseignement unique qui enrichit le programme et permet aux élèves d'écouter et d'apprendre tout en explorant les nombreuses structures naturelles et architecturales exposées.

14 novembre 2023 : Lancement des Grands propulseurs

Les centres de formation professionnelle de l'Est-du-Québec se regroupent pour développer et maintenir dans chacun de leur milieu, une offre de formation de qualité, au bénéfice des individus et pour le mieux-être de toute la collectivité. Nous avons également la chance de compter sur M. Jocelyn Michaud, ancien directeur général adjoint du CSSDP, en tant que nouveau directeur régional des Grands Propulseurs.

7 décembre 2023 : Grande fierté pour le CSSDP!

Lauréat du Prix Cadre scolaire émérite 2023 - Catégorie Bilan de carrière : M. Carl Ruest, directeur retraité du service des ressources matérielles au CSSDP a reçu cette belle distinction de l'Association québécoise des cadres scolaires pour son leadership stratégique, son esprit critique et son approche collaborative qui l'ont démarqué tout au cours de sa carrière.

Janvier 2024 : Plan de rattrapage scolaire

Afin de pallier les journées de décembre 2023, les directions d'établissements et les équipes-écoles ont amorcé l'analyse des besoins de leurs élèves en vue de l'élaboration de leur plan de rattrapage scolaire. Les mesures d'aide ont été bonifiées et adaptées en fonction des spécificités des milieux afin de bien répondre aux besoins des élèves. L'objectif était d'optimiser les conditions qui favoriseraient la réussite de chaque élève.

Février 2024 : Vernissage du projet « Nos origines, le vent dans les voiles » de l'école des Alizés à Mont-Joli

Les élèves ont vécu une aventure artistique extraordinaire, reliant la musique, la littérature, et l'art visuel dans une célébration vibrante de la richesse culturelle de Mont-Joli et de la Mitis. Par ce projet, l'équipe-école et les partenaires ont su faire rayonner la culture auprès des élèves.

Mars 2024 : Entente locale entre le CSSDP et le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis

Le CSSDP et le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis affilié à la CSQ (SERM-CSQ) ont revu l'entente sur la convention collective locale du personnel enseignant, celle-ci sera en vigueur jusqu'en 2027.

Cette entente est le résultat d'une collaboration fructueuse et d'efforts communs pour parvenir à un accord bénéfique entre toutes les parties prenantes. Elle a été réalisée dans le contexte d'échanges transparents et ouverts, où les parties ont su mettre de l'avant leurs priorités respectives dans un contexte d'ouverture. Cette entente a pour effet de moderniser le texte de la convention collective locale alors que celle-ci n'avait pas été revue depuis de nombreuses années. Les principales améliorations concernent notamment le calendrier scolaire, l'aménagement des journées pédagogiques, la simplification des communications entre les parties sur plusieurs aspects en favorisant l'utilisation grandissante des outils technologiques.

Avril 2024 : Éclipse solaire

Nos élèves en service de garde ont pu vivre une belle expérience en raison de ce phénomène astronomique rare.

Avril 2024 : Défi OSEntreprendre

L'école de l'Aquarelle s'est démarquée avec le projet Derrière les rideaux en devenant lauréat du Défi OSEntreprendre volet scolaire. Cette école nous a représentés lors de la finale nationale qui a eu lieu le 12 juin à Québec.

Mai 2024 : Formation CréaCamp

L'école Grand-Pavois-de-Ste-Agnès a eu le plaisir d'accueillir une formation CréaCamp, organisée sur mesure pour le personnel enseignant du primaire par l'École branchée. Cet événement a été une véritable opportunité pour nos enseignants de développer leur expertise professionnelle en explorant des sujets créatifs et des approches pédagogiques novatrices.

En collaboration avec le Réseau, Éducation, Collaboration, Innovation, Technologie (RÉCIT) du CSSDP, cette journée a été placée sous le thème inspirant "Oser l'innovation: dynamiser l'apprentissage par la créativité". À travers plusieurs ateliers, nos enseignants ont pu échanger, apprendre et partager avec des collègues venant de différentes écoles. Nous sommes fiers de constater l'engagement et l'enthousiasme de nos enseignants, qui sont repartis de cette formation avec de nouvelles idées et perspectives pour enrichir l'expérience d'apprentissage de nos élèves.

Mai 2024 : Salon du livre des élèves de l'école Grand-Pavois – de-Saint-Yves

Le premier Salon du Livre des élèves de l'école Saint-Yves s'est tenu le 23 mai à l'Hôtel Rimouski. Les élèves ont présenté leurs œuvres avec une passion et un enthousiasme incroyable. Leurs yeux brillaient d'excitation et de fierté lorsqu'ils ont partagé leurs créations avec les élèves de l'école Ste-Agnès et à leurs familles.

Cette activité avait pour objectif de favoriser la créativité chez tous les élèves tout en renforçant leurs compétences en lecture et en écriture. Les élèves ont travaillé avec passion à l'écriture de livres qui ont été présentés lors de cet événement exceptionnel!

Mai 2024 : Représentants lors de la 28^e édition des Olympiades canadiennes

Quelle fierté pour notre région! Les 30 et 31 mai derniers, le Centre de foire de Québec a été l'hôte de la 28^e édition des Olympiades canadiennes, mettant en lumière l'excellence dans divers métiers. Nous sommes ravis de souligner la participation de deux élèves talentueux : l'un en ébénisterie et l'autre en coiffure.

Toutes nos félicitations à Sarah-Ève Marquis, du Centre de formation professionnelle Rimouski-Neigette, qui s'est distinguée en remportant la médaille de bronze en coiffure. Bravo pour cette belle réussite!

Juin 2024 : Dévoilement du nom de la nouvelle école primaire de Rimouski

À l'issue d'un concours visant à trouver le nom de la nouvelle école primaire de Rimouski, c'est le nom proposé par le jeune Maxime Parent, élève de l'école du Grand-Pavois-de-Sainte-Agnès qui a été retenu soit École du Boisé-des-Prés.

Le nom représente bien son emplacement privilégié, entre un boisé magnifique et un vaste champ, offrant ainsi aux élèves une immersion dans la nature au cœur du quartier des Prés du Saint-Rosaire. Anciennement une terre agricole, elle allie tradition et modernité pour offrir un environnement inspirant.

Juin 2024 : Sarah-Ève Marquis, grande gagnante d'une voiture entièrement restaurée par les élèves des départements de Carrosserie et de Mécanique automobile de nos centres de formation!

Les Centres de formations professionnelles de Mont-Joli et de Rimouski ont procédé au tirage d'une voiture, gracieuseté de Promutuel Assurance, parmi 20 finissantes et finissants sélectionnés par le

personnel enseignant pour s'être démarqués par leur assiduité, leurs efforts soutenus, leur réussite scolaire ainsi que leur attitude et leur savoir-être.

1.3 Services des ressources éducatives et autres services

L'ensemble des établissements du CSSDP développent une offre de services éducatifs visant l'atteinte du plein potentiel de la clientèle qu'elles desservent. Conformément à la mission de l'école québécoise, ces services éducatifs s'actualisent afin « d'instruire, socialiser et qualifier » les jeunes qui leur sont confiés. Les services d'éducation préscolaire, les services d'enseignement primaire et secondaire, de même que l'éducation des adultes et la formation professionnelle prennent forme à travers les projets éducatifs et les plans de mise en œuvre des établissements.

Portrait de la répartition du nombre d'élèves au CSSDP	
Nombre total d'élèves fréquentant le CSSDP	10 997
Passe-partout 4 ans	114
Préscolaire 4 ans	164
Préscolaire 5 ans	677
Primaire	4 666
Secondaire	3 678
Formation générale des adultes	917
Formation professionnelle	728
Enseignement à la maison	53

Projets pédagogiques particuliers

Volet concentration sportive et artistique au primaire et au secondaire

Le CSSDP offre une structure scolaire qui favorise la pratique d'une discipline artistique ou sportive de manière assidue durant les heures scolaires par le biais d'accommodements ou de concentration. Au primaire, les écoles du Grand-Pavois – de Sainte-Agnès et de l'Aquarelle dispensent des services de concentrations sportives ou artistiques. Au secondaire, les écoles du Mistral, du Langevin-Saint-Jean et du Paul-Hubert offrent des programmes de concentration.

Enrichissement

Les écoles de l'Aquarelle, Norjoli et de la Rose-des-Vents ont offert à 104 élèves un programme d'anglais enrichi ou intensif au primaire.

L'école Langevin-Saint-Jean a, quant à elle, offert un programme d'anglais enrichi à 53 élèves (établissement Langevin) et à 53 élèves (établissement Saint-Jean).

Programme d'éducation intermédiaire (PEI)

266 élèves de la première à la cinquième secondaire de notre territoire étaient inscrits dans ce programme. Les écoles Langevin-Saint-Jean (établissement St-Jean) et Paul-Hubert ont le statut de membre accrédité de la Société des établissements du baccalauréat international du Québec.

Arts-Sport-études

L'école Paul-Hubert a accueilli 900 élèves et l'école Langevin-St-Jean (établissement Langevin) a accueilli 39 élèves dans le programme Sport-Études, notamment en basketball, en natation et en gymnastique. L'école Paul-Hubert a également accueilli 65 élèves dans le programme Arts-études en musique.

Activités parascolaires au secondaire

La mesure *15028 Activités parascolaires au secondaire* vise à soutenir les établissements d'enseignement secondaire pour qu'ils offrent gratuitement une programmation diversifiée d'activités parascolaires à l'ensemble de leurs élèves, favorisant la pratique régulière d'activités physiques, le plaisir, la satisfaction, l'accomplissement et le développement du sentiment d'appartenance à l'école, dans le but d'accroître la participation, et de créer un milieu de vie stimulant et propice à la persévérance scolaire et à la réussite éducative.

École	Nombre d'activités	Nombre d'étudiants
Mistral	32	1605
Paul-Hubert	106	1648
Langevin- St-Jean	85	597
Sainte-Luce- des-Bois-et-Marées	132	41
Des Merisiers	21	32
Hauts-Plateaux	70	70
Grand-Défi	132	10
Mont-Saint-Louis- Saint-Rosaire	25	76
Écho-des-Montagnes- Lavoie	21	40
Boijoli	11	21

Toutes ces activités ont été offertes gratuitement.

Services spécialisés

Le CSSDP et ses écoles offrent aux élèves handicapés ou rencontrant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) divers services de soutien et de mesures d'appui. En 2023-2024, 1 547 élèves (16,6 %) étaient reconnus handicapés, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Il est à noter que parmi cette clientèle, 478 élèves étaient reconnus comme étant en situation de handicap. Ces derniers représentent 5,1 % de la clientèle. La grande majorité (67,9 %) de cette clientèle est intégrée en classe ordinaire.

Classes spécialisées

Au primaire, aux écoles de l'Aquarelle et des Alizés, 172 élèves ont bénéficié de l'enseignement en classe d'adaptation scolaire pour des difficultés d'apprentissage et 25 élèves ont reçu les services spécialisés en classe Kangourou aux écoles du Grand-Pavois – de Sainte-Agnès, de la Rose-des-Vents et Norjoli, pour des besoins d'ordre affectif et comportemental.

Au secondaire, 283 élèves ont bénéficié de l'enseignement en classes d'adaptation scolaire aux écoles Paul-Hubert, du Mistral et Saint-Jean et 21 élèves ont fréquenté l'école Grand-Défi, spécialisée pour les élèves ayant des enjeux affectifs et comportementaux.

Francisation

14 élèves ont bénéficié d'un enseignement en classe d'accueil à l'école de l'Estran ainsi que 16 élèves à l'école Paul-Hubert.

En 2023-2024, 90 élèves en formation générale des jeunes et 134 élèves à l'éducation des adultes ont bénéficié des services d'un enseignement de support en francisation.

Enseignement à la maison

Selon la procédure de recension des élèves scolarisés à la maison du ministère de l'Éducation, 53 enfants ont été scolarisés à la maison en vertu de l'article 15, alinéa un, paragraphe quatre de la Loi sur l'instruction publique.

Services complémentaires

Les écoles et les centres de notre CSSDP sont en mesure de déterminer, en collaboration avec leur comité EHDAA, la nature et le nombre d'heures de service de soutien annuel répondant aux besoins de leur clientèle. Ainsi, en 2023-2024, le CSSDP a bonifié son équipe de soutien scolaire en embauchant 28 techniciens en éducation spécialisée, six techniciens en travail social et quatre préposés aux élèves handicapés. Cela nous donne donc un nombre total de 180 techniciens en éducation spécialisée, 18 techniciens en travail social et 14 préposés aux élèves handicapés qui ont été en soutien auprès de nos élèves en 2023-2024.

Le CSSDP offre également des services complémentaires professionnels pour accompagner le personnel et les élèves dans leur cheminement scolaire. Nous avons trois psychologues, 14 psychoéducateurs, huit orthophonistes, neuf conseillers en orientation, 15 conseillers pédagogiques et 13 orthopédagogues professionnels répartis dans nos 29 établissements. Ces membres du personnel travaillent à soutenir la réussite des élèves par des actions ciblées en lien avec nos objectifs du PEVR.

2. Gouvernance du centre de services scolaire

2.1 Conseil d'administration

Membres du conseil d'administration

En 2023-2024, un poste d'administrateur parent est demeuré vacant. M. Éric Lepage occupe le poste de président et madame Marie-Pierre Boucher, celui de vice-présidente.

Type de membre	Nom	Fonction
Parents (5)	Heidi-Kim Ferguson	District 1
	Julie Barbeau	District 2
	Éric Lepage	District 3
	Marie-Pierre Boucher	District 4
	<i>Poste vacant</i>	District 5

Personnel (5)	Guylaine Pepin	Direction d'établissement
	Rémi Lavoie	Membre du personnel enseignant
	Sophie-Anne Vézina	Membre du personnel professionnel
	Stéphanie Proulx	Membre du personnel de soutien
	Catherine Lapointe	Personnel d'encadrement
Communauté (5)	Amélie Pichette	Personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
	Michaël Vallée	Personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
	Sarah Toulouse	Personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel
	Marie-Andrée Gagnon	Personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
	Samuel Perreault	Personne âgée de 18 à 35 ans

Calendrier des séances tenues

Les séances ordinaires et extraordinaires du conseil d'administration sont accessibles au public. En 2023-2024, le conseil d'administration a tenu six séances ordinaires et trois séances extraordinaires selon le calendrier suivant :

23 août 2023 (extra),	à 18 h 45,	via la plateforme Teams
29 août 2023,	à 19 h 30,	Centre administratif
26 septembre 2023,	à 19 h30,	Centre administratif
17 octobre 2023 (extra),	à 18 h30,	via la plateforme Teams
7 novembre 2023,	à 19 h30,	Centre administratif
12 décembre 2023 (extra),	à 19 h30,	Centre administratif
6 février 2024,	à 19 h30,	Centre administratif
9 avril 2024,	à 19 h30,	Centre administratif
4 juin 2024,	à 19 h30,	Centre administratif

Décisions du conseil d'administration

En plus des décisions qui ont été prises de façon récurrente pour la réalisation de la mission du centre de services scolaires (budget, critères d'inscription, répartition des services éducatifs, plan triennal, etc.), que vous pouvez consulter parmi les procès-verbaux publiés sur notre site Internet à l'adresse <https://www.cssphares.gouv.qc.ca/ordres-du-jour-et-proces-verbaux-2023-2024/>, nous vous présentons les principales décisions prises par le conseil d'administration au cours de l'année scolaire 2023-2024.

La Politique relative à l'approbation et au remboursement des frais de déplacement et de séjour a été révisée.

À la suite de la mise en place du nouveau processus provincial de traitement des plaintes, des modifications à la Loi sur l'instruction publique et de la création du Protecteur national de l'élève, la Politique

relative à la révision de décision et l'ancien règlement sur le traitement des plaintes ont été abrogés. Un nouveau règlement sur le traitement des plaintes relatives aux fonctions du centre de services a été adopté.

En matière de ressources matérielles, dans le cadre des programmes de soutien aux infrastructures sportives et récréatives et d'ajout d'espaces, des demandes d'aide financière ont été adressées au ministère de l'Éducation pour des besoins en formation générale des jeunes (ajout des gymnases) et en formation professionnelle (mécanique agricole).

Une révision des quartiers scolaires dans le secteur de Rimouski a été réalisée en prévision de l'ouverture de la nouvelle école du Boisé-des-Prés.

En matière de ressources humaines, des modifications à l'Entente locale du personnel enseignant ont été conclues.

Dans le cadre du suivi du dossier de l'action collective concernant les frais chargés aux parents, l'encadrement relatif à la distribution du reliquat du fond de règlement a été adopté par le conseil d'administration.

Des réaménagements administratifs au sein des établissements ont été réalisés; regroupement des deux centres d'éducation des adultes en un seul, tout en maintenant les deux points de services et regroupement des écoles Lévesque et des Sources.

Finalement, en matière de gouvernance, le conseil d'administration a procédé à la nomination de la nouvelle directrice générale adjointe, madame Christine Marquis.

2.2 Autres comités de gouvernance

Conformément à la Loi sur l'instruction publique, le Conseil d'administration doit instituer ses trois comités. En 2023-2024, ces comités étaient composés des personnes suivantes :

Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité de gouvernance et d'éthique	Sarah Toulouse, membre de la communauté et présidente Catherine Lapointe, membre du personnel Samuel Perreault, membre de la communauté
Comité de vérification	Samuel Perreault membre de la communauté et président Marie-Andrée Gagnon membre de la communauté Michael Vallée membre de la communauté Marie-Hélène Ouellet, directrice du Service des ressources financières
Comité des ressources humaines	Julie Barbeau, membre parent et présidente Heidi-Kim Ferguson, membre parent Guylaine Pepin, membre du personnel

Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité consultatif de gestion	Voir annexe 2
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Voir annexe 3
Comité consultatif de transport	Voir annexe 4
Comité de parents	Voir annexe 5
Comité de répartition des ressources	Voir annexe 6
Comité d'engagement pour la réussite des élèves	Voir annexe 7

2.3 Code d'éthique et de déontologie

Le Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration du CSSDP est entré en vigueur le 10 mars 2022. Il est annexé au présent rapport (annexe 8).

Les règles de régie interne du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie visées à l'article 29 du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du CA d'un CSS sont annexées au présent rapport (annexe 9).

Aucun cas n'a été traité au cours de l'année 2023-2024.

2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Au cours de l'année 2023-2024, le CSSDP n'a reçu aucune divulgation d'actes répréhensibles.

Reddition de comptes 2023-2024 <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	Aucune
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe trois de l'article 22	Aucune
3. Divulgations fondées	Aucune
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	Aucune
1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	Aucune
2° un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	Aucune

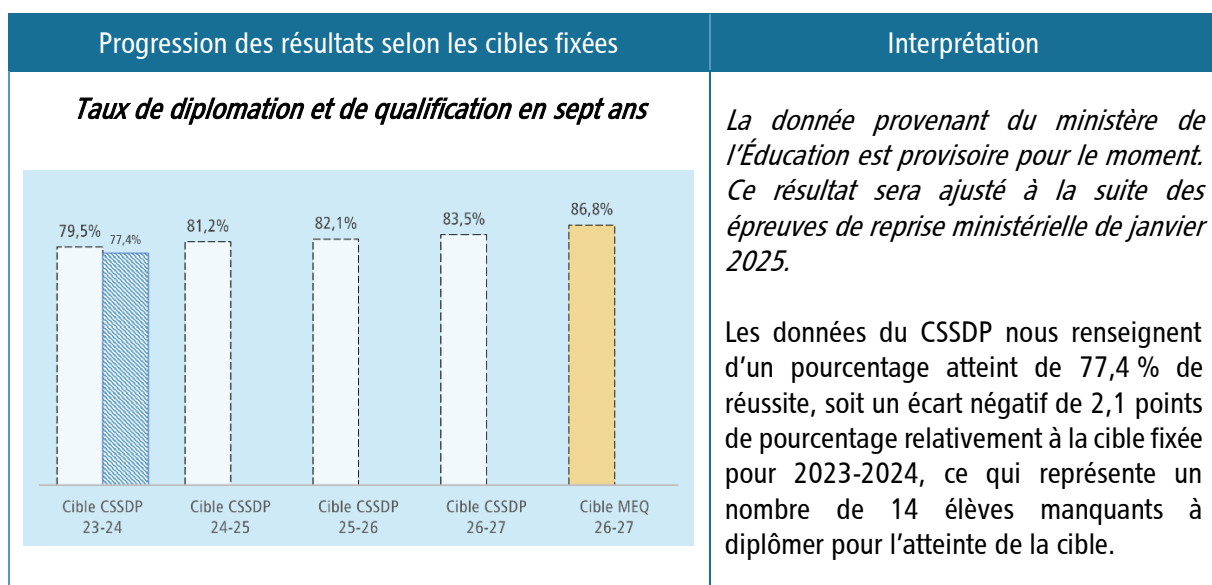
3° un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	Aucune
4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	Aucune
5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	Aucune
6° le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes un à cinq	Aucune
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	Aucune

3. Résultats

3.1 Plan d'engagement vers la réussite :

Résultats du plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 (PEVR) à partir de nos deux orientations¹ :

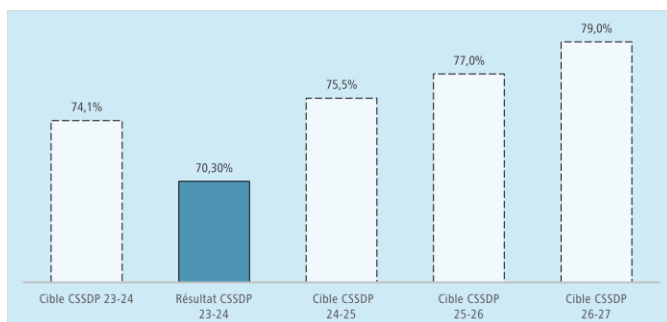
- Soutenir l'élève dans l'atteinte de sa réussite et
- Offrir un milieu scolaire accueillant et inclusif



¹ Légende des graphiques :

- Blanc : Cible
- Bleu foncé : Résultat
- Bleu hachuré : Résultat provisoire
- Jaune : Cible du ministère 2026-2027

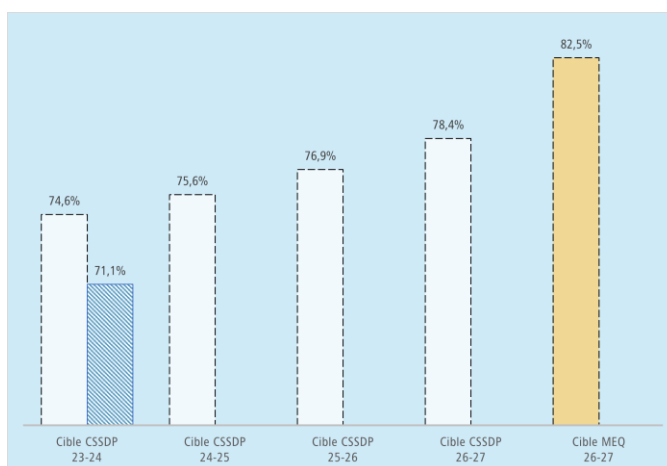
Taux de diplomation et de qualification en cinq ans



Il s'agit d'une cible interne que le CSSDP s'est dotée. Le taux est une donnée extraite par le CSSDP contrairement aux autres données qui proviennent du ministère de l'Éducation.

Le résultat nous renseigne d'un pourcentage atteint de 70,5 % de réussite, soit un écart négatif de 3,6 points de pourcentage relativement à la cible fixée pour 2023-2024, ce qui représente un nombre de 26 élèves manquants à diplômé pour l'atteinte de la cible.

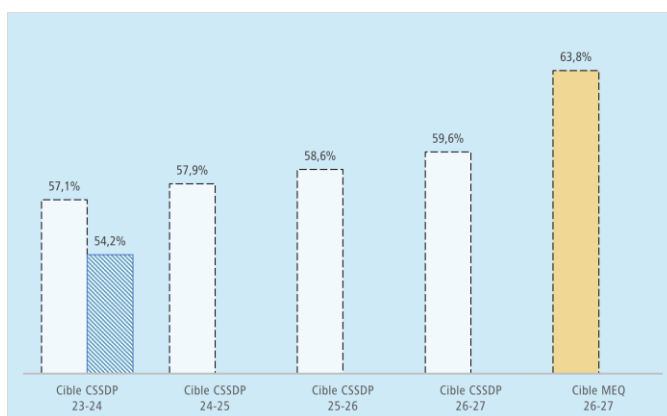
Taux de diplomation et de qualification des garçons en sept ans



La donnée provenant du ministère de l'Éducation est provisoire pour le moment.

Les données du CSSDP nous renseignent d'un pourcentage atteint de 71,1 % de réussite, soit un écart négatif de 3,5 points de pourcentage relativement à la cible fixée pour 2023-2024, ce qui représente un nombre de 11 élèves manquants à diplômé pour l'atteinte de la cible.

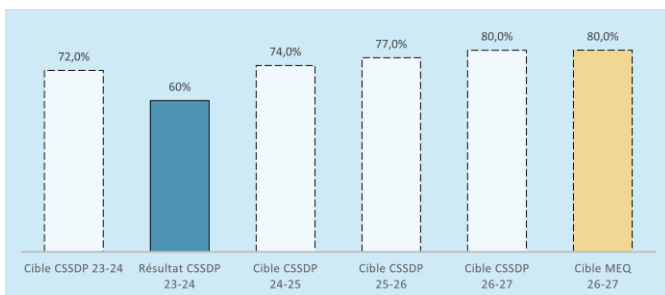
Taux de diplomation et de qualification des élèves EHDAA en sept ans



La donnée provenant du ministère de l'Éducation n'est pas disponible pour le moment.

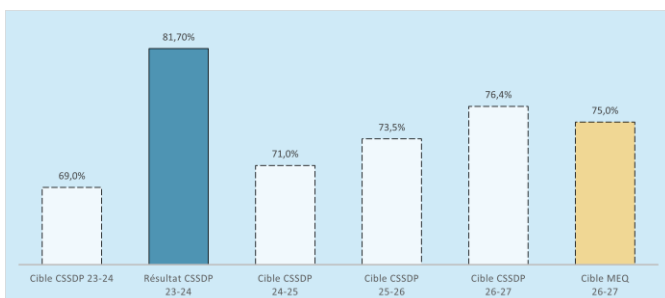
Les données du CSSDP nous renseignent d'un pourcentage atteint de 54,2 % de réussite, soit un écart négatif de 2,9 points de pourcentage relativement à la cible fixée pour 2023-2024, ce qui représente un nombre de cinq élèves manquants à diplômé pour l'atteinte de la cible.

Proportion d'élèves de la 4^e année qui obtiennent plus de 70 % à l'épreuve ministérielle de lecture en français



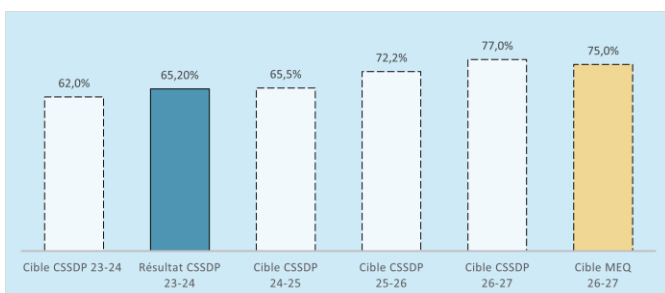
Les résultats obtenus à la suite de l'épreuve ministérielle de juin 2024 indiquent que 60 % des élèves ont obtenu un résultat égal ou supérieur à 70 %, soit un écart négatif de 12,0 points de pourcentage relativement à la cible fixée pour 2023-2024, ce qui représente un nombre de 88 élèves manquants pour atteindre la cible.

Proportion d'élèves de la 6^e année qui obtiennent plus de 70 % à l'épreuve ministérielle de mathématique



Les résultats obtenus à la suite de l'épreuve ministérielle de juin 2024 indiquent que 81,7 % des élèves ont obtenu un résultat égal ou supérieur à 70 %, soit un écart positif de 12,7 points de pourcentage relativement à la cible fixée pour 2023-2024, ce qui représente un nombre de 89 élèves de plus ayant atteint la cible.

Proportion d'élèves de la 2^e année du secondaire qui obtiennent plus de 70 % à l'épreuve ministérielle d'écriture en français



Les résultats obtenus à la suite de l'épreuve ministérielle de juin 2024 indiquent que 65,2 % des élèves ont obtenu un résultat égal ou supérieur à 70 %, soit un écart positif de 3,2 points de pourcentage relativement à la cible fixée pour 2023-2024, ce qui représente un nombre de 14 élèves de plus ayant atteint la cible.

<p style="text-align: center;">Taux de diplomation en formation professionnelle en trois ans</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Résultat / Cible (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Résultat CSSDP 22-23</td> <td>81,1%</td> </tr> <tr> <td>Cible CSSDP 23-24</td> <td>80,0%</td> </tr> <tr> <td>Cible CSSDP 24-25</td> <td>81,0%</td> </tr> <tr> <td>Cible CSSDP 25-26</td> <td>82,0%</td> </tr> <tr> <td>Cible CSSDP 26-27</td> <td>83,3%</td> </tr> <tr> <td>Cible MEQ 26-27</td> <td>84,9%</td> </tr> </tbody> </table>	Année	Résultat / Cible (%)	Résultat CSSDP 22-23	81,1%	Cible CSSDP 23-24	80,0%	Cible CSSDP 24-25	81,0%	Cible CSSDP 25-26	82,0%	Cible CSSDP 26-27	83,3%	Cible MEQ 26-27	84,9%	<p><i>La donnée provenant du ministère de l'Éducation n'est pas disponible pour le moment.</i></p> <p>Le résultat nous renseigne d'un pourcentage atteint de 81,1 % de réussite, soit un écart positif de 1,8 points de pourcentage relativement à la cible fixée pour 2022-2023, ce qui représente un nombre de sept élèves manquants à diplômé pour l'atteinte de la cible.</p>
Année	Résultat / Cible (%)														
Résultat CSSDP 22-23	81,1%														
Cible CSSDP 23-24	80,0%														
Cible CSSDP 24-25	81,0%														
Cible CSSDP 25-26	82,0%														
Cible CSSDP 26-27	83,3%														
Cible MEQ 26-27	84,9%														
<p style="text-align: center;">Proportion d'élèves de niveau secondaire participant à un projet pédagogique particulier</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Résultat / Cible (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Cible CSSDP 23-24</td> <td>57,0%</td> </tr> <tr> <td>Résultat CSSDP 23-24</td> <td>63,10%</td> </tr> <tr> <td>Cible CSSDP 24-25</td> <td>65,0%</td> </tr> <tr> <td>Cible CSSDP 25-26</td> <td>75,0%</td> </tr> <tr> <td>Cible CSSDP 26-27</td> <td>80,0%</td> </tr> <tr> <td>Cible MEQ 26-27</td> <td>75,0%</td> </tr> </tbody> </table>	Année	Résultat / Cible (%)	Cible CSSDP 23-24	57,0%	Résultat CSSDP 23-24	63,10%	Cible CSSDP 24-25	65,0%	Cible CSSDP 25-26	75,0%	Cible CSSDP 26-27	80,0%	Cible MEQ 26-27	75,0%	<p>Les données du CSSDP nous renseignent qu'un 63,2 % d'élèves du secondaire ont eu accès à un projet pédagogique particulier, soit un écart positif de 5,2 points de pourcentage relativement à la cible fixée pour l'année scolaire 2023-2024, ce qui représente un nombre de 225 élèves de plus que la cible.</p>
Année	Résultat / Cible (%)														
Cible CSSDP 23-24	57,0%														
Résultat CSSDP 23-24	63,10%														
Cible CSSDP 24-25	65,0%														
Cible CSSDP 25-26	75,0%														
Cible CSSDP 26-27	80,0%														
Cible MEQ 26-27	75,0%														
<p style="text-align: center;">Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève pour faire une analyse de situation de leur milieu</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Résultat / Cible (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Cible CSSDP 23-24</td> <td>25,0%</td> </tr> <tr> <td>Cible CSSDP 24-25</td> <td>50,0%</td> </tr> <tr> <td>Cible CSSDP 25-26</td> <td>75,0%</td> </tr> <tr> <td>Cible CSSDP 26-27</td> <td>100,0%</td> </tr> <tr> <td>Cible MEQ 26-27</td> <td>100,0%</td> </tr> </tbody> </table>	Année	Résultat / Cible (%)	Cible CSSDP 23-24	25,0%	Cible CSSDP 24-25	50,0%	Cible CSSDP 25-26	75,0%	Cible CSSDP 26-27	100,0%	Cible MEQ 26-27	100,0%	<p><i>Non applicable pour l'année 2023-2024 puisque le référentiel ministériel de l'Éducation n'est pas disponible.</i></p>		
Année	Résultat / Cible (%)														
Cible CSSDP 23-24	25,0%														
Cible CSSDP 24-25	50,0%														
Cible CSSDP 25-26	75,0%														
Cible CSSDP 26-27	100,0%														
Cible MEQ 26-27	100,0%														

L'année scolaire 2023-2024 a été marquée par l'écriture des projets éducatifs et des plans d'action de l'ensemble de nos établissements. Plusieurs observations concernant les résultats des élèves ont permis d'identifier dans chacun des milieux les cibles d'amélioration à privilégier, et ce, à partir des objectifs du ministère. Le plan d'action du PEVR a également été rédigé afin de déterminer les actions à entreprendre pour soutenir les milieux. L'ensemble des plans d'action annuels ont été construits dans chacun des milieux en impliquant l'ensemble des acteurs, et ce, dans un esprit de collaboration et d'engagement en vue de sa réalisation pour l'année 2024-2025. Ces plans d'action permettront de surveiller les résultats des élèves, d'agir en prévention et de permettre des ajustements dans les stratégies à déployer en cours d'année dans les milieux, et ce, afin d'assurer la réussite de tous nos élèves.

3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence, déclarés au centre de services scolaire

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Paul-Hubert (1 677 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés	2,86 %**
Mistral (847 élèves)	De 10 à 19 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	0 %
Langevin-Saint-Jean (897 élèves)	De 20 à 39 événements déclarés	40 événements déclarés ou plus	1,18 %**
Rose-des-Vents (331 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Estran (353 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	40 événements déclarés ou plus	0 %
Mont-Saint-Louis – Saint-Rosaire (386 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	0 %
Écho-des-Montagnes - Lavoie (205 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Élisabeth-Turgeon (570 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés	0 %
Bois-et-Marées – Lévesque (336 élèves)	Aucun événement	De 20 à 39 événements déclarés	0 %
Grand-Pavois (628 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	4,55 %**
Aquarelle (425 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Boijoli (129 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés	0 %
De la Colombe (18 élèves)	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Des Sources (255 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	25 %**
Des Merisiers (339 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	40 événements déclarés ou plus	0 %
Beaux-Séjours (373 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
Du Rocher- D'Auteuil (280 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	0 %
Des Alizés (306 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	0 %
Norjoli (270 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Cheminots (264 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	40 événements déclarés ou plus	0 %
Du Portage (129 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Hauts-Plateaux (204 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	0 %
Grand Défi (21 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés	0 %
De Sainte-Luce (41 élèves)	Aucun événement	Aucun événement	0 %

* 23 événements de violence à caractère sexuel ont été répertoriés dans l'ensemble du Centre de services scolaire pour l'année 2023-2024

** Le parent s'est adressé directement au Protecteur régional de l'élève (PRÉ)

Interventions dans les établissements du centre de services scolaire

Les personnes désignées par le centre de services scolaire ont soutenu les écoles dans l'écriture de plan de lutte contre la violence, l'intimidation et les violences à caractère sexuel (VACS) répondant aux nouveaux encadrements, principalement en lien avec les VACS. Des formations d'appropriation du nouveau cadre de référence ont été offertes au personnel de direction ainsi qu'à tous les intervenants psychosociaux. Un accompagnement personnalisé a été offert à chaque école afin de soutenir la réflexion des équipes écoles sur les mesures à mettre en place dans les plans de lutte. Quatre plaintes ont été adressées directement au Protecteur de l'élève en matière de violence à caractère sexuel comme le prévoit la procédure.

3.3 Procédure d'examen des plaintes

Conformément à l'article 57 de la *Loi sur le protecteur national de l'élève*, le rapport des activités de la responsable du traitement des plaintes pour l'année scolaire 2023-2024 a été transmis au protecteur régional de l'élève.

4. Utilisation des ressources

4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

Les budgets doivent être établis sur la base de la vision et des valeurs de notre organisation, des objectifs et orientations du Plan d'engagement vers la réussite du CSSDP, ainsi que des divers projets éducatifs des établissements, et ce, dans le respect du plan stratégique du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). En tenant compte des objectifs suivants, le comité de répartition des ressources doit orienter le centre de services scolaire dans la gestion de ses ressources, grâce à ses recommandations.

Offrir des services de qualité visant à favoriser la réussite de tous les élèves

Fournir à chaque établissement les ressources nécessaires à la réalisation de sa mission première, soit celle « d'instruire, de socialiser et de qualifier tous les élèves qui leur sont confiés », le but étant de favoriser l'égalité des chances et l'accessibilité à une formation de qualité pour tous les élèves, jeunes et adultes.

Viser l'atteinte des cibles du Plan d'engagement vers la réussite

La répartition des ressources doit également tenir compte du Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, des projets éducatifs de ses établissements et des priorités annuelles identifiées.

Services éducatifs complémentaires

Préconiser une approche orientée vers les besoins des élèves en allouant des ressources financières aux établissements, en complémentarité des allocations dédiées provenant du MEQ ainsi que des équipes sectorielles de professionnels disponibles, déployées par le centre de services scolaire.

Assurer l'équité

Se préoccuper de la répartition équitable des ressources dont dispose le centre de services scolaire, en tenant compte de leurs disponibilités, ainsi que des inégalités sociales et économiques et des particularités propres entre les milieux.

Maintenir l'équilibre budgétaire

La répartition des ressources financières vise à maintenir le principe d'équilibre entre les revenus et les dépenses du centre de services scolaire. Ainsi, l'ensemble des unités administratives doit viser l'équilibre entre les dépenses et les diverses sources de financement et revenus autonomes.

Responsabilisation et imputabilité

Donner aux établissements la plus grande latitude possible dans les choix budgétaires et les moyens à mettre en place visant ainsi l'autonomie de gestion, tout en situant les décisions budgétaires en lien le plus étroit possible avec les besoins des élèves. Les directions des unités administratives sont responsables et imputables de la gestion financière des budgets qui leur sont impartis. Elles doivent être en mesure, afin d'en assurer la transparence, de répondre aux redditions de comptes demandées par le MEQ, le centre de services scolaire, le conseil d'établissement ou tout organisme ou instance réglementaire.

Assurer des ressources financières aux activités centralisées

Afin de répondre adéquatement aux activités qui demeurent centralisées et d'en assurer une saine gestion, la répartition des ressources financières doit prévoir des ressources suffisantes au centre de services scolaire, à ses services administratifs et à ses comités, leur permettant ainsi de s'acquitter de leur mandat et d'assurer un soutien adéquat aux établissements.

Formation et amélioration continue

S'assurer de la mise en place d'un processus de formation continue de son personnel. Soutenir également l'organisation apprenante et performante par l'allocation de ressources appropriées.

Les principes de la répartition annuelle des revenus

Cadre légal

La répartition et l'utilisation des ressources s'effectuent dans le respect de tous les encadrements, lois, règlements, politiques, règles budgétaires, conventions collectives, régimes pédagogiques ou de toutes autres obligations propres aux centres de services scolaires et à leurs établissements.

Collaboration

Le centre de services scolaire vise à ce que les différents établissements travaillent en collaboration et, le cas échéant, doit mettre en commun des ressources qui contribuent à l'atteinte de l'objectif de réussite des élèves et des cibles visées. De plus, les consultations effectuées auprès des diverses instances seront également prises en considération dans l'analyse.

Transférabilité des ressources

À moins d'indication contraire, les ressources financières de fonctionnement sont transférables entre elles, ce qui n'est pas le cas de celles allouées au secteur des investissements. Cependant, le respect des règles budgétaires ou des conventions collectives peut parfois encadrer la transférabilité de certaines ressources, notamment les allocations protégées.

Indicateurs et données probantes

S'appuyer notamment sur nos données recueillies et celles provenant de la recherche, et ainsi favoriser les zones de vulnérabilité afin de réaliser les priorités annuelles qui seront déterminées à la suite de l'analyse des données. De plus, prendre en compte les indicateurs pertinents au moment opportun pour orienter nos choix de répartition.

Équilibre budgétaire

Préconiser une approche d'équilibre budgétaire en tenant compte, notamment, de la fluctuation de la clientèle, des allocations et des ajustements budgétaires non récurrents, des priorités établies annuellement et des résultats financiers des années antérieures. Certains services d'appoint et activités doivent aussi s'autofinancer.

Gestion des surplus et gestion des déficits

Selon l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique, à la fin de chaque exercice financier, les surplus de fonctionnement des établissements, le cas échéant, deviennent ceux du centre de services scolaire. Cependant, le comité de répartition de ressources pourrait recommander au conseil d'administration de le porter au crédit d'un établissement concerné. Dans l'éventualité d'un déficit d'exercice, l'établissement devra présenter à la demande de la direction générale un plan de redressement pour parvenir à l'équilibre budgétaire dans un délai raisonnable.

Les critères servant à déterminer les montants alloués

Les principaux critères servant à déterminer les montants alloués à nos établissements sont les clientèles (nombre d'élèves), le nombre de groupes, l'indice du milieu socio-économique, les différents besoins spécifiques exprimés par les établissements ainsi que la superficie des établissements.

4.2 Ressources financières

Le CSSDP termine son année financière au 30 juin 2024 avec un déficit de l'exercice de 1,3 M\$. (Ce déficit réalisé est principalement expliqué par des résultats déficitaires au niveau du transport scolaire, de l'éducation des adultes et par des coûts excédentaires non prévus du côté de l'assurance-salaire des employés.

Au niveau du bilan financier et pour donner suite à ces résultats 2023-2024, le CSSDP présente maintenant un budget cumulatif légèrement déficitaire, avec un déficit accumulé de 586 k\$.

État des résultats pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024

	Réalisation 2023-2024	%
Revenus		
Subvention de fonctionnement du MEQ	149 840 104 \$	84,1%
Subvention d'investissement	2 460 075 \$	1,4%
Autres subventions et contributions	98 698 \$	0,1%
Taxe scolaire	6 631 576 \$	3,7%
Droits de scolarité et frais de scolarisation	787 816 \$	0,4%
Ventes de biens et services	9 230 543 \$	5,2%
Revenus divers	2 506 827 \$	1,4%
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	6 614 632 \$	3,7%
	178 170 271 \$	100%
Charges		
Enseignement et formation	74 077 039 \$	41,3%
Soutien à l'enseignement et à la formation	41 298 303 \$	23,0%
Services d'appoint	20 410 553 \$	11,4%
Activités administratives	7 975 942 \$	4,4%
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	19 406 946 \$	10,8%
Activités connexes	15 281 681 \$	8,5%
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	1 004 575 \$	0,6%
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	(19 205) \$	0,0%
	179 435 833 \$	100%
Excédent (Déficit) de l'exercice	(1 265 562) \$	

État de la situation financière au 30 juin 2024

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	8 623 557
Subvention de fonctionnement à recevoir	21 999 533
Subvention d'investissement à recevoir	138 317 063
Taxe scolaire à recevoir	184 447
Débiteurs	1 124 955
Stocks destinés à la revente	100 000

TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	<u>170 349 555</u>
------------------------------------	---------------------------

PASSIFS

Emprunts temporaires faisant l'objet d'une promesse de subvention	5 283 039
Créditeurs et frais courus à payer	18 097 476
Subvention d'investissement reportée	149 143 814
Revenus perçus d'avance	460 539
Provision pour avantages sociaux	8 056 624
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	87 925 757
Passif au titre des sites contaminés	31 000
Autres passifs	<u>54 116 264</u>

TOTAL DES PASSIFS	<u>323 114 513</u>
--------------------------	---------------------------

ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	(152 764 958)
---	----------------------

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles	151 566 727
Stocks de fournitures	100 000
Charges payées d'avance	<u>512 724</u>

TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	<u>152 179 451</u>
--	---------------------------

DÉFICIT ACCUMULÉ	(585 507)
-------------------------	------------------

4.3 Gestion et contrôle des effectifs

Répartition de l'effectif en heures

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	151 013,012	38,50	151 051, 52	106
2. Personnel professionnel	137 449,97	185,25	137 635,22	114
3. Personnel enseignant	1 187 614,91	5 785,43	1 193 400,34	1 505
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	824 187,10	3 145,39	827 332,49	933
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	58 738,04	689,25	59 427,29	50
Total en heures	2 359 003,03	9 843,82	2 368 846,85	2 708

Résumé du niveau de l'effectif

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A) Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo	2 335 464,22 heures
Total des heures rémunérées effectuées (B) Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo	2 368 846,85 heures
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu Calcul : (C) = (B) – (A)	33 382,63 heures
Respect du niveau de l'effectif Choix de réponse : Oui/Non (Si la réponse est « Non », le centre de services scolaire doit communiquer les moyens qui ont été pris pour rectifier la situation)	Non

* Pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024, le niveau d'effectifs de notre centre de services scolaire est de 2 335 464,22 heures rémunérées. Ce niveau d'effectifs correspond à la cible en heures rémunérées de notre centre de services scolaire établie pour la période se terminant le 31 mars 2023, à laquelle des heures ont été ajustées pour tenir compte, entre autres, d'investissements consentis pour la période visée.

Le nombre d'heures rémunérées pour l'année financière 2023-2024 par rapport à la cible représente une variation à la hausse de 1,43 %. Cette variation s'explique principalement par l'ajout de ressources affectées aux services à l'élève, et ce, dans le but d'atteindre la réalisation de notre Plan d'engagement vers la réussite (principalement en lien avec l'ajout et la bonification de nouvelles mesures d'appui en éducation par le MEQ).

Un autre élément à prendre en compte est celui des taux d'absentéisme à long terme plus élevés que ceux du réseau en général, ce qui entraîne un bon nombre de remplacements.

Les principales stratégies pour résorber la situation seront d'aligner l'embauche de ressources sur les budgets alloués et de mettre en place des stratégies visant la hausse de la présence au travail. Ce qui favorisera une diminution des besoins de personnel en remplacement.

4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	0	0,00 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	31	4 034 722,59 \$
Total	31	4 034 722,59 \$

4.5 Ressources matérielles et informationnelles

Ressources matérielles

En 2023-2024, le Service des ressources matérielles a poursuivi sa mission qui est d'assurer un environnement optimal et sécuritaire au personnel et aux élèves pour favoriser la réussite scolaire de tous. L'opération et l'entretien des différents systèmes (incluant le transport scolaire) ont mobilisé toute l'équipe du Service, mais certaines particularités propres à cette dernière année sont à souligner.

Transport scolaire

Près de 6 500 élèves sont transportés par 132 véhicules sur une distance d'un peu plus de 8 500 km chaque jour.

Nous en sommes à une première année d'un contrat de cinq ans avec un groupe de 27 transporteurs (pour un total de 30 contrats).

Entretien du parc immobilier

À l'exclusion des frais d'exploitation divers et des coûts de l'énergie, c'est près de 1 800 000 \$ qui ont été investis pour entretenir les terrains et immeubles de l'organisation.

Projets de construction de maintien d'actifs

Au total, dix contrats de construction importants visant le maintien des actifs immobiliers ont été octroyés en 2023-2024 sur l'ensemble du parc d'immeubles du CSDP pour un investissement majeur d'environ 10 000 000 \$ (taxes incluses).

Parmi les plus importants projets, citons :

- Réfection de l'enveloppe et isolation phase un à l'école Des Beaux-Séjours-de Sainte-Odile à Rimouski ($\pm 1,1$ M\$);
- Remplacement de la fenestration et du réseau de chauffage aile B à l'école du Mistral à Mont-Joli ($\pm 1,5$ M\$);
- Réfection de la fenestration de l'aile A et de la toiture de l'aile B à l'école du Mistral de Mont-Joli ($\pm 1,1$ M\$);
- Réfection de la chaufferie et des blocs sanitaires à l'école Des Cheminots – De l'Envol à Métis-sur-Mer (± 800 k\$);
- Réfection de l'enveloppe et de la chaufferie à l'école Des Bois-et-Marées à Sainte-Luce, secteur Luceville ($\pm 1,6$ M\$);
- Réfection de la toiture, de la maçonnerie et autres travaux à l'école du Grand-Pavois – de Saint-Yves à Rimouski (1,2M\$).

Qualité de l'air intérieur

L'année 2023-2024 a été la poursuite de la veille des données des appareils de mesure du CO2 installés depuis 2021-2022. Nous avons pu constater les bienfaits de l'ouverture des fenêtres sur le contrôle des taux de CO2. Le bilan de l'année est satisfaisant et aucune mesure particulière n'a été mise de l'avant.

Dans le cadre de la sous-mesure « 50645 – Amélioration de la qualité de l'air dans les écoles », le CSSDP a déposé deux demandes pour l'ajout de ventilation dans ses écoles St-Jean et Langevin. Une confirmation d'aide financière pour ces deux projets d'une valeur de $\pm 1,6$ M\$ a été confirmée. Ceci nous permettra de lancer des projets au courant de l'année 2024-2025.

Projet de construction de la nouvelle école primaire

En 2023-2024, la construction de la nouvelle école primaire s'est poursuivie à vitesse grand V. À la fin du mois de juin 2024, nous pouvons estimer à plus de 95 % l'avancement global du chantier. La fin des travaux sera atteinte avant la rentrée scolaire 2024-2025. Nous serons donc prêts durant l'été 2024 pour accueillir l'ensemble du mobilier afin de meubler les classes, les espaces communs et les zones extérieures. Il ne restera qu'à compléter l'installation des aires de jeux extérieures qui devraient normalement être complétées avant l'hiver 2025.

Maintien de l'actif immobilier :

2022-2023 (Année précédente)	2023-2024 (Année de reddition de comptes)		
Solde non investi, ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
7 938 888 \$	7 500 138 \$	11 648 514 \$	15 454 726 \$

Ressources informationnelles

Les ressources informationnelles, c'est plus de 7 285 ordinateurs (de bureau et portables), près de 940 tableaux et projecteurs numériques, environ 2 967 tablettes numériques et plus de 462 imprimantes. Ce sont aussi 29 établissements reliés par un réseau de fibre optique totalisant plus de 500 km. Aussi, ce sont plus de 707 équipements de réseautique, une couverture sans-fil pour tous les établissements, un service de téléphonie IP regroupant près de 1 000 appareils. Une infrastructure de serveurs, tant physique que virtuelle, permet d'offrir différents services aux usagers.

Le service informatique du CSSDP pourvoit aux besoins en gestion Internet de quatre MRC : la Matanie, la Matapédia, la Mitis et Rimouski-Neigette, de deux centres de services scolaires : des Phares et Monts-et-Marées ainsi que de la ville de Rimouski.

Un certain nombre d'applications, tant pédagogique que de gestion, sont hébergées localement sur nos différents serveurs. La suite Office 365 éducation incluant tous ses services est offerte aux employés ainsi qu'aux élèves du CSSDP.

Le Service des ressources informationnelles regroupe quatre secteurs : les archives et la gestion documentaire, l'informatique, les services offerts par l'équipe des bibliothécaires et le RÉCIT local.

Le secteur des archives et de la gestion documentaire s'occupe, entre autres, de répondre aux demandes de recherches internes et externes des dossiers d'employés, d'élèves, administratifs, etc. Il élabore et met en place des directives, des procédures et des outils pour gérer et conserver les dossiers et les documents papier et numérique. Il offre également de l'accompagnement et de la formation en gestion documentaire pour le personnel afin d'assurer l'application du plan de classification et des délais de conservation dans les établissements et les services administratifs du CSS. L'entrepôt des archives compte environ 2904 boîtes et plus ou moins 689 plans.

Le secteur de l'informatique élabore des plans de développement en informatique, coordonne des activités liées à l'exploitation, au fonctionnement et à l'entretien du parc informatique, de la réseautique et des télécommunications. Il voit aussi à la gestion des systèmes administratifs et pédagogiques, organise des formations et offre un soutien pour le personnel.

Conformément aux exigences énoncées dans la LGRI (article 16.7) relatif à la reddition de comptes des organismes publics en matière de ressources informationnelles, l'annexe 10 présente les réalisations de l'année en lien avec ses priorités et enjeux en matière de gestion des ressources informationnelles. Cette reddition de comptes vise à démontrer la contribution de ces ressources à l'accomplissement de la mission du CSSDP et à en mesurer l'impact sur sa performance.

Le secteur de la bibliothèque, pour sa part, fournit à la communauté de notre centre de services scolaire des ressources documentaires en vue d'une utilisation à des fins d'apprentissage, d'enseignement, de recherche et de gestion. Il offre le développement des collections, l'aménagement ainsi que le service-conseil littéraire. Il voit également à la formation aux compétences informationnelles et à l'utilisation de la bibliothèque comme outil pédagogique en support à l'enseignement. Le service de la bibliothèque de notre organisation possède un peu plus de 264 400 livres.

Le RÉCIT local assure la formation, l'accompagnement et le soutien du personnel enseignant en ce qui concerne la pédagogie à l'ère du numérique, plus particulièrement pour le développement de la compétence numérique et de ses douze dimensions. De plus, les conseillères et conseillers pédagogiques du RÉCIT local contribuent à la mise en œuvre du plan d'action numérique et au développement d'une culture de réseau grâce à une concertation régionale et nationale efficace ainsi qu'à l'exercice d'un leadership pédagogique numérique au sein du CSSDP en collaborant avec ses équipes-écoles et ses différents partenaires.

4.6 Charte québécoise de la langue française

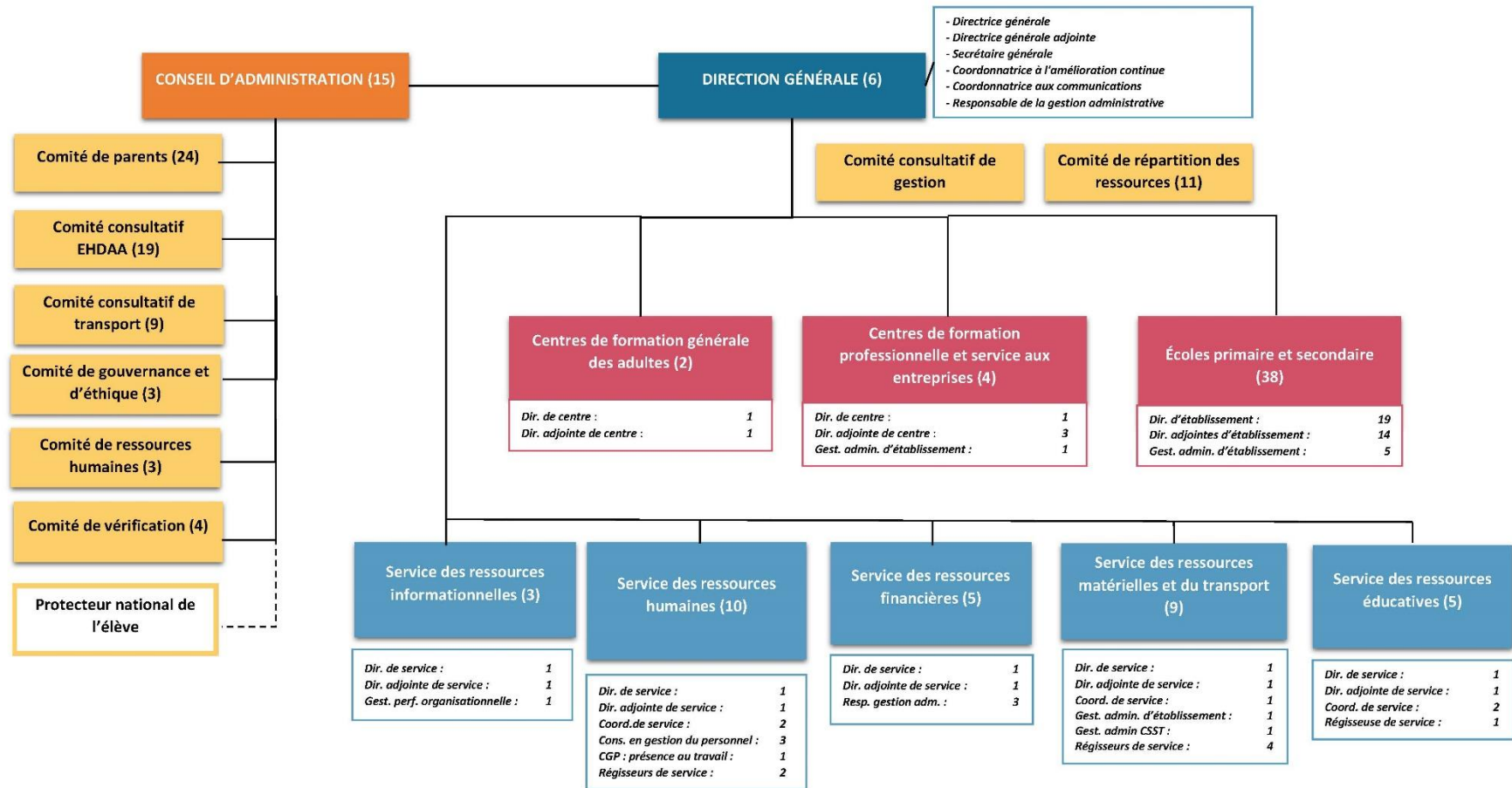
Conformément à l'article 20.1 de la *Charte québécoise de la langue française*, le CSSDP doit indiquer le nombre de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est exigé ou souhaitable.

Pour l'année scolaire 2023-2024, ce nombre correspond à 44 postes en équivalent temps plein. Il s'agit des postes pour lesquels l'anglais et l'espagnol sont requis pour l'enseignement de ces disciplines.



Annexes

Annexe 1 : Organigramme de l'organisation et liste des établissements scolaires



Liste des établissements - Année 2023-2024

ÉTABLISSEMENT	NIVEAU	ADRESSE	TÉLÉPHONE	DIRECTION SECRÉTAIRE
<p>École de l'Écho-des-Montagnes–Lavoie</p> <p>École de l'Écho-des-Montagnes 712-001-060* 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire 1^{re} et 2^e secondaires</p> <p>École Lavoie 712-001-045 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire</p>	<p>PS - PR SEC</p> <p>PS - PR</p>	<p>10, 8^e Avenue Lefrançois Case postale 158 Saint-Fabien G0L 2Z0 echodesmontagnes@cssphares.gouv.qc.ca</p> <p>27, rue Principale Saint-Eugène-de-Ladrière G0L 1P0 lavoie@cssphares.qc.ca</p>	<p>869-2033 Télécopieur : 869-3622</p> <p>869-2581 Télécopieur : 869-2789</p>	<p>Patrick Leclerc, directeur – 3901 Julie Proulx, directrice adjointe – 3701</p> <p>Marie-Ève D'Astous, secrétaire d'école – 3900</p>
<p>École de Mont-Saint-Louis–Saint-Rosaire</p> <p>École de Mont-Saint-Louis 712-015-061 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire 1^{re} et 2^e secondaires</p> <p>École Saint-Rosaire 712-015-047 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire</p>	<p>PS - PR SEC</p> <p>PS - PR</p>	<p>136, rue de la Grotte Rimouski G0L 1B0 montstlouis@cssphares.gouv.qc.ca</p> <p>159, rue Principale, C.P. 39 Saint-Valérien G0L 4E0 strosaire@cssphares.gouv.qc.ca</p>	<p>736-4965 Télécopieur : 736-4088</p> <p>736-4725 Télécopieur : 736-4677</p>	<p>Patrick Leclerc, directeur – 3901 Julie Proulx, directrice adjointe – 3701</p> <p>Joanie Belzile, secrétaire d'école (MSL) – 3700</p> <p>Jennifer Collin-Brisson, secrétaire d'école (SR) – 7500</p>
<p>École Boijoli 712-025-064 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire 1^{re} et 2^e secondaires</p>	<p>PS - PR SEC</p>	<p>37, rue de la Montagne Saint-Narcisse-de-Rimouski G0K 1S0 boijoli@cssphares.gouv.qc.ca</p>	<p>735-2149 Télécopieur : 735-2509</p>	<p>Brigitte Côté, directrice – 3601 Sophie Ouellet, Coordonnatrice – 3602</p> <p>Mélanie Gagné, secrétaire d'école – 3800</p>
<p>École de la Colombe 712-011-001 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire</p>	<p>PS - PR</p>	<p>15, rue des Érables Esprit-Saint G0K 1A0 boijoli@cssphares.gouv.qc.ca</p>	<p>779-2262 Télécopieur : 779-2905</p>	<p>Brigitte Côté, directrice – 3601 Sophie Ouellet, Coordonnatrice – 3602</p> <p>Mélanie Gagné, secrétaire d'école – 3800</p>
<p>École des Merisiers 712-020-044 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire 1^{re} et 2^e secondaires</p>	<p>PS - PR SEC</p>	<p>658, route des Pionniers Rimouski G5N 5P1 merisiers@cssphares.gouv.qc.ca</p>	<p>735-2115 Télécopieur : 735-2825</p>	<p>Brigitte Côté, directrice – 3601 Sophie Ouellet, Coordonnatrice – 3602</p> <p>Christine Godin, secrétaire d'école – 3600</p>

ÉTABLISSEMENT	NIVEAU	ADRESSE	TÉLÉPHONE	DIRECTION SECRÉTAIRE
École du Rocher – D'Auteuil École du Rocher 712-022-042 1^{er} et 2^e cycles du primaire École D'Auteuil 712-022-041 4^e année (si nombre suffisant) + 3^e cycle du primaire	 PS - PR PR	 845, rue Saint-Arsène Rimouski G5L 3X4 durocher@cssphares.gouv.qc.ca 149, rue du Rocher-Blanc Rimouski G5L 7A1	 724-3566 Télécopieur : 721-5642 724-3566	 Marie-France Hins, directrice – 7101 Diane Sirois, secrétaire d'école – 7100 secrétaire – 7110
École de l'Estran 712-002-039 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire	PS - PR	399, rue La Salle Rimouski G5L 3V8 estran@cssphares.gouv.qc.ca	724-3551 Télécopieur : 724-3530	Julie Lebrun-Whittom, directrice – 7001 Olivia Trépanier-Laflamme, secrétaire d'école – 7000 secrétaire – 7010
École des Beaux-Séjours École de Sainte-Odile 712-021-024 1^{er} cycle + 3^e année du primaire École D'Amours 712-021-023 2^e et 3^e cycles du primaire	 PS - PR PR	 514, rue Tessier Rimouski G5L 4L9 ste-odile@cssphares.gouv.qc.ca 261, rue Parent Nord Rimouski G5L 6P2 damours@cssphares.gouv.qc.ca	 724-3564 Télécopieur : 721-4883 724-3565 Télécopieur : 724-7664	 Stéphanie Reid, directrice – 7301 Manon Bujold, secrétaire d'école (SO) – 7300 Maryse Babin, secrétaire d'école (D) – 7400
École Paul-Hubert 712-003-067 3^e, 4^e et 5^e secondaires	SEC	250, boulevard Arthur-Buies Ouest Rimouski G5L 7A7 ph.direction@cssphares.gouv.qc.ca	724-3439 Télécopieur : 724-3471	Anny Jean, directrice – 2011 <i>Directions adjointes :</i> Valérie Gagnon – 2031 Julie Bujold – 2041 Caroline Hudon – 2051 Chantal Quimper - 2021 <i>Secrétaires de direction / service :</i> Natacha St-Pierre – 2010 Marie-Andrée Guay – 2020 Marie-Hélène Lavoie – 2030 Valérie Brisson – 2050
École Saint-Jean 712-010-038 1^{re} et 2^e secondaires	SEC	245, 2 ^e Rue Ouest Rimouski G5L 4Y1 st-jean@cssphares.gouv.qc.ca	724-3381 Télécopieur : 724-2684	Myriam Boucher, directeur – 3001 Jinny Huard, directrice adjointe – 3011 Céline Thibault, secrétaire d'école – 3000 Djessie Caron, secrétaire d'école – 3210

ÉTABLISSEMENT	NIVEAU	ADRESSE	TÉLÉPHONE	DIRECTION SECRÉTAIRE
École Langevin 712-008-028 1 ^{re} et 2 ^e secondaires	SEC	105, rue St-Jean-Baptiste Ouest Rimouski G5L 4J2 langevin@cssphares.gouv.qc.ca	724-3384 Télécopieur : 724-8929	Myriam Boucher, directrice – 3201 Patricia Lecuyer, directrice adjointe – 3211 Krystel Dumais, secrétaire d'école – 3200 Djessie Caron, secrétaire d'école – 3210
École de l'Aquarelle 712-009-031 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS - PR	247, rue St-Laurent Ouest Rimouski G5L 4P8 aquarelle@cssphares.gouv.qc.ca	724-3556 Télécopieur : 724-2782	Marc Tremblay, directeur – 6601 Catherine Bélanger, directrice adjointe – 6616 Nancy Teed, secrétaire d'école – 6600 Lynn Castilloux, secrétaire – 6610
École Élisabeth-Turgeon 712-004-025 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS - PR	10, 8 ^e Rue Ouest Rimouski G5L 5B4 elisabeth-turgeon@cssphares.gouv.qc.ca	724-3553 Télécopieur : 724-2286	Nathalie Lévesque, directrice - 6401 Sandra Dionne, directrice adjointe – 6411 Mélanie Lepage, secrétaire d'école – 6400 Laura Slater, secrétaire – 6400 Laurie Lechasseur, secrétaire – 6410
École de la Rose-des-Vents 712-019-074 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS - PR	355, avenue de la Jeunesse Rimouski G5M 1J2 rosedesvents@cssphares.gouv.qc.ca	724-3563 Télécopieur : 724-7089	Sophie Lussier, directrice – 6001 Marie-Josée Lepage, secrétaire d'école – 6000 secrétaire – 6010
École du Grand-Pavois École de Sainte-Agnès 712-007-034 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire École de Saint-Yves 712-007-040 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS - PR PS - PR	130, rue Côté Rimouski G5L 2Y2 ste-agnes@cssphares.gouv.qc.ca 521, rue St-Germain Est Rimouski G5L 1E8 st-yves@cssphares.gouv.qc.ca	724-3555 Télécopieur : 724-6085 724-3558 Télécopieur : 724-3532	Marc Tremblay, directeur – 6301 Isabelle Lévesque, directrice adjointe - 6302 Valérie Boucher, secrétaire d'école (SA) – 6310 Laura Slater, secrétaire (SA) – 6300 Annick Tanguay, secrétaire d'école (SY) – 6200
École des Sources 712-014-062 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS - PR	20, rue Banville Saint-Anaclet-de-Lessard G0K 1H0 des-sources@cssphares.gouv.qc.ca	724-3560 Télécopieur : 722-0879	Maxime D'Amour Bujold, directeur – 5001 Stéphanie Francoeur, secrétaire d'école – 5000
École du Mistral 712-005-065 1 ^{re} à 5 ^e secondaires	SEC	254, avenue Ross Mont-Joli G5H 3M4 mistral.reception@cssphares.gouv.qc.ca	775-7206 Télécopieur : 775-1215	Sébastien Rioux, directeur – 2511 Christine Lechasseur, directrice adjointe – 2521 Isabelle Soucy, directrice adjointe – 2541 Claudia Huet, secrétaire de gestion – 2510 Julie Dubé, secrétaire – 2520 Nathalie Dionne, secrétaire de direction – 2540

ÉTABLISSEMENT	NIVEAU	ADRESSE	TÉLÉPHONE	DIRECTION SECRETARE
École de Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque				Annie-France Guay, directrice – 5101
École de Sainte-Luce 712-006-055 1 ^{er} et 2 ^e secondaires	SEC	26, route du Fleuve Ouest Sainte-Luce ste-luce@cssphares.gouv.qc.ca	G0K 1P0 739-4844 Télécopieur : 739-3799	Monique Verdon, secrétaire d'école (SL) – 5200 (Mercredi p.m. seulement)
École des Bois-et-Marées 712-006-049 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS - PR	53, rue Saint-Pierre Est Sainte-Luce bois-marees@cssphares.gouv.qc.ca	G0K 1P0 739-4214 Télécopieur : 739-5362	Lucie Rioux, secrétaire d'école (BM) – 5100
École Lévesque 712-006-063 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS - PR	108 A, avenue Bérubé, Saint-Donat levesque@cssphares.gouv.qc.ca	G0K 1L0 739-4804 Télécopieur : 739-6943	Monique Verdon, secrétaire d'école (L) – 5200 (Lundi, mardi et mercredi a.m. seulement)
École des Alizés 712-030-010 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS - PR	45, avenue de la Grotte Mont-Joli alizés@cssphares.gouv.qc.ca	G5H 1W4 775-3383 Télécopieur : 775-2607	Guylaine Pepin, directrice – 4201 Julie Laflamme, secrétaire d'école – 4200 France Côté, secrétaire – 4210
École Norjoli 712-031-007 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS - PR	70, avenue Beaupré Mont-Joli norjoli@cssphares.gouv.qc.ca	G5H 1C7 775-5265 Télécopieur : 775-2704	Annie Beauchemin, directrice – 4001 Julie Jean, secrétaire d'école – 4000
École des Cheminots				Nadia Bélanger, directrice – 4401
École de Saint-Rémi 712-032-015 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS - PR	20, rue Saint-Camille, C.P. 460 Price cheminots@cssphares.gouv.qc.ca	G0J 1Z0 775-4486 Télécopieur : 775-1982	
École des Quatre-Vents 712-032-016 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS - PR	203, rue de l'Église, C.P. 108 Saint-Octave-de-Métis cheminots@cssphares.gouv.qc.ca	G0J 3B0 775-4486 Télécopieur : 775-1982	Marie-Claire Saint-Laurent, secrétaire d'école – 4400 France Côté, secrétaire – 4410
École de l'Envol 712-032-018 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS - PR	24, rue du Couvent Métis-sur-Mer cheminots@cssphares.gouv.qc.ca	G0J 1S0 775-4486 Télécopieur : 775-1982	
École du Portage				Pierpol Bouffard, directeur – 5301 Myriam Desjardins, directrice adjointe – 5302
École de la Rivière 712-034-014 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS - PR	530, boul. de la Vallée Sainte-Angèle-de-Mérici portage@cssphares.gouv.qc.ca	G0J 2H0 775-5500 Télécopieur : 775-5556	
École du Clair-Soleil 712-034-013 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS - PR	65, rue Soucy, C.P. 10 La Rédemption portage@cssphares.gouv.qc.ca	G0J 1P0 776-5633 Télécopieur : 776-5811	Jessy Bérubé, secrétaire d'école – 5300

ÉTABLISSEMENT	NIVEAU	ADRESSE	TÉLÉPHONE	DIRECTION SECRÉTAIRE
École des Hauts-Plateaux				Pierpol Bouffard, directeur – 5301 Myriam Desjardins, directrice adjointe. – 5302
École de la Source 712-036-003 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire 1 ^{re} et 2 ^e secondaires	PS – PR SEC	230, rue Principale, C.P. 99 Les Hauteurs G0K 1C0 hautsplateaux@cssphares.gouv.qc.ca	798-8226 Télécopieur : 798-8338	Pascale Brochu, secrétaire d'école – 5600
École Marie-Élisabeth 712-036-021 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS - PR	105, rue Plourde Saint-Gabriel-de-Rimouski G0K 1M0 hautsplateaux@cssphares.gouv.qc.ca	798-4951 Télécopieur : 798-4829	Alexandra Richard, secrétaire d'école – 5610
Centre d'éducation des adultes de Rimouski-Neigette 712-335-079		424, avenue Ross, Rimouski G5L 6J2 cfrn.admin@cssphares.gouv.qc.ca	722-4922 Télécopieur : 724-0392	Martine Lévesque, directrice – 1221 Pascale Fortin, directrice adjointe – 1245 Caroline D'Amours, secrétaire de centre – 1220
Centre de formation professionnelle de Rimouski-Neigette 712-442-079		424, avenue Ross, Rimouski G5L 6J2 cfrn.admin@cssphares.gouv.qc.ca	722-4922 Télécopieur : 724-0392	Jean-Pierre Doucet, directeur – 1201 <i>Directions adjointes :</i> Geneviève DeRoy – 1243 Jérôme Gagné (intérim) – 1211 Nadia Gagné, secrétaire de centre – 1230
Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis 712-321-009		1632, rue Lindsay Mont-Joli G5H 3A6 cfamm@cssphares.gouv.qc.ca	775-4466 Télécopieur : 775-4130	Martine Lévesque, directrice – 1221 Pascale Fortin, directrice adjointe – 1245 Karine Morissette, secrétaire de centre – 1700
Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis 712-405-065		1414, rue des Érables Mont-Joli G5H 4A8 cfrmm@cssphares.gouv.qc.ca	775-7577 Télécopieur : 775-8262	Jean-Pierre Doucet, directeur – 1201 <i>Directions adjointes :</i> Geneviève DeRoy – 1243 Jérôme Gagné – 1211
Atelier de mécanique agricole de Mont-Joli- Mitis		2445, Principale Saint-Joseph-de-Lepage G5H 3N5	775-7921 Télécopieur : 775-9347	Jennifer Paradis, secrétaire de centre – 1500
Ferme-école		65, de la Rivière St-Joseph-de-Lepage G5H 3N9		
École du Grand Défi - PII 712-003-036 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e secondaires	SEC	1632, rue Lindsay Mont-Joli G5H 3A6 grand-defi@cssphares.gouv.qc.ca	722-9057	Martine Lévesque, directrice – 1221 Pascale Fortin, directrice adjointe – 1245 Karine Morissette, secrétaire de centre – 1700

ÉTABLISSEMENT	NIVEAU	ADRESSE	TÉLÉPHONE	DIRECTION SECRÉTAIRE
Centre administratif		435, avenue Rouleau Rimouski G5L 8V4	723-5927 Télécopieurs : 724-3350 DG 724-1928 SRH 722-1978 SRM	Nancy Prévèreault, directrice générale – 1010 Christine Marquis, directrice générale adjointe – 1015 Cathy-Maude Croft, secrétaire générale – 1021 Véronique Tremblay, Resp. gestion administrative – 1010

<i>Légende</i>	PS :	niveau préscolaire
	PR :	niveau primaire
	SEC :	niveau secondaire
*	1 ^{er} numéro :	code organisme du Centre de services scolaire
	2 ^e numéro :	code école
	3 ^e numéro :	code de bâtiment

Annexe 2 : Liste des membres du Comité consultatif de gestion (élargi)

Directions d'établissements et de centres

Brigitte Côté	Boijoli, de la Colombe et des Merisiers	Saint-Narcisse, Esprit-Saint et Rimouski (Sainte-Blandine)
Martine Lévesque	CFRN-FGA, CFA Mont-Joli – Mitis, Grand-Défi/PII	Rimouski et Mont-Joli
Jean-Pierre Doucet	CFRN-FP - CFPMM	Rimouski et Mont-Joli
Sophie Lussier	De la Rose-des-Vents	Rimouski (Pointe-au-Père)
Marc Tremblay	De l'Aquarelle, Du Grand-Pavois	Rimouski (Saint-Robert, Sainte-Agnès et Saint-Yves)
Patrick Leclerc	De l'Écho-des-Montagnes–Lavoie De Mont-Saint-Louis–Saint-Rosaire	Saint-Fabien et Saint-Eugène Bic et Saint-Valérien
Julie Lebrun-Whittom	De l'Estran	Rimouski (Nazareth)
Guylaine Pepin	Des Alizés	Mont-Joli
Stéphanie Reid	Des Beaux-Séjours	Rimouski (Sainte-Odile)
Annie-France Guay	De Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque	Sainte-Luce, Luceville et St-Donat-de-Rimouski
Nadia Bélanger	Des Cheminots	Price, Saint-Octave-de-Métis et Métis-sur-Mer
Pierpol Bouffard	Des Hauts-Plateaux et Du Portage	Les Hauteurs, St-Gabriel, Ste-Angèle et La Rédemption
Maxime D'Amour Bujold	Des Sources	Saint-Anaclet-de-Lessard
Sébastien Rioux	Du Mistral	Mont-Joli
Marie-France Hins	Du Rocher-D'Auteuil	Rimouski (Sacré-Cœur)
Nathalie Lévesque	Élisabeth-Turgeon	Rimouski (St-Pie-X)
Annie Beauchemin	Norjoli	Mont-Joli
Anny Jean	Paul-Hubert	Rimouski
Myriam Boucher	Saint-Jean/Langevin	Rimouski
Michaël Fiola	Projet Lab-École	Rimouski

Directions adjointes d'établissements et de centres

Sophie Ouellet (poste vacant) (Coordonnatrice adaptation scolaire)	Boijoli, de la Colombe et des Merisiers	Saint-Narcisse, Esprit-Saint et Rimouski (Sainte-Blandine)
Pascale Fortin	CFRN-FGA ET CFA Mont-Joli-Mitis	Rimouski et Mont-Joli
Jérôme Gagné	CFRN-FP et CFPMM	Rimouski et Mont-Joli
Geneviève DeRoy	CFRN-FP-SAE	Rimouski
Catherine Bélanger	De l'Aquarelle	Rimouski
Julie Proulx	De l'Écho-des-Montagnes–Lavoie De Mont-Saint-Louis–Saint-Rosaire	Saint-Fabien et Saint-Eugène Bic et Saint-Valérien
Myriam Desjardins	Des Hauts-Plateaux et du Portage	Les Hauteurs, St-Gabriel, Ste-Angèle et La Rédemption
Isabelle Lévesque	Du Grand-Pavois	Rimouski (Ste-Agnès et St-Yves)
Sandra Dionne	Élisabeth-Turgeon	Rimouski
Christine Lechasseur Isabelle Soucy	Du Mistral	Mont-Joli
Caroline Hudon Julie Bujold Chantal Quimper Valérie Gagnon	Paul-Hubert	Rimouski
Patricia Lecuyer	Saint-Jean/Langevin	Rimouski
Jinny Huard	Saint-Jean /Langevin	Rimouski

Gestionnaires administratifs d'établissements et de centres

Rachel Carrier	Paul-Hubert	Rimouski
Élodie Vaillancourt	Des Cheminots, Alizés et Ste-Luce-Bois-et-Marées–Lévesque	Price, St-Octave-de-Métis, Métis-sur-Mer, Mont-Joli, Ste-Luce, Luceville et St-Donat-de-Rimouski
Vacant	L'Aquarelle, Grand-Pavois et Élisabeth-Turgeon	Rimouski

Julie Lafrance	CFRN-FP et CFPMM	Rimouski et Mont-Joli
Catia Dalla Colleta	Langevin–Saint-Jean, Beaux-Séjours, Écho-des-Montagnes–Lavoie, Mont-Saint-Louis–du Saint-Rosaire	Rimouski, Saint-Eugène-de-Ladrière, Bic, Saint-Valérien et Saint-Fabien
Nathalie St-Pierre	Congé maternité	

Centre administratif

Direction générale

Nancy Prévèreault	Direction générale
Christine Marquis	Direction générale adjointe
Cathy-Maude Croft	Secrétaire générale
Janice Lemoignan	Coordonnatrice de service (amélioration continue)
Zoé Ross-Lévesque	Coordonnatrice de service (communications)
Véronique Tremblay	Responsable de la gestion administrative

Service des ressources éducatives

Marie-Hélène Gagné	Direction de service
Émilie Thériault-Deroy	Direction adjointe de service
Geneviève Readman	Coordonnatrice de service
Amélie Picard	Coordonnatrice de service
Catherine Lapointe	Régisseuse de service (organisation scolaire)

Service des ressources financières

Marie-Hélène Ouellet	Direction de service
Hugo Perry	Direction adjointe de service
Marie-Soleil Bélanger	Responsable de la gestion administrative
Stéphanie Beaulieu	Responsable de la gestion administrative
Émilie Lévesque	Responsable de la gestion administrative

Service des ressources humaines

Rock Bouffard	Direction de service
Véronique Marquis	Direction adjointe de service
Yann Normand	Coordonnateur de service (dotation)
Kathy Chamberland	Coordonnatrice de service (paie)
Anik Marquis	Conseillère en gestion du personnel
Chantale Desrosiers	Conseillère en gestion du personnel
Sophie Asselin	Conseillère en gestion du personnel
Édith Bond Roussel	Conseillère en gestion du personnel
Étienne Côté	Régisseur de service (dotation)
Caroline Dubé	Régisseuse de service (dotation)

Service des ressources informationnelles

Martin Arsenault	Direction de service
Luc Parent	Direction adjointe de service
Jean Papillon	Gestionnaire à la performance organisationnelle

Service des ressources matérielles

Jean-François Brisson	Direction de service
Yannick Januel	Direction adjointe de service
Manon Maltais	Coordonnatrice de service
Daniel Smith	Gestionnaire administratif d'établissement (immobilisations)
Mathieu D'Amboise	Régisseur de service (entretien)
Carl Nadon	Régisseur de service
David Bélanger Roussel	Régisseur de service (transport scolaire)
Mélanie Lepage	Régisseuse de service (responsable – santé et sécurité au travail et mesures d'urgence)

Annexe 3 : Liste des membres du Comité consultatif des services EHDA

COMITÉ CONSULTATIF SERVICES EHDA 2023-2024	
MEMBRE	SIÈGE
Émilie Thériault-Deroy	Direction adjointe du SRÉ
Caroline Ross	Représentante du personnel enseignant au primaire
Anne Normandeau	Représentante du personnel enseignant au secondaire
Laurie Adams	Représentante du personnel professionnel
Annie-France Guay	Direction d'école (Sainte-Luce, Bois-et-Marées, Lévesque)
Marie-Michèle Bérubé	Représentante du personnel de soutien
Myriam Allain-Blais	Représentant du CISSS Bas-St-Laurent (Programme DI-TSA-DP)
Mélanie Lavoie	Coordonnatrice de l'organisme Pro-Jeune-Est
Maude Thériault	Représentante du CISSS du Bas-Saint-Laurent (Programme jeunesse)
Ginette Amyot	Parent
Julie Barbeau	Parent
Marie-Michèle Bélanger	Parent
Marianne Bérubé-Dufour	Parent
Mireille Duchesne	Parent
Eve-Lyne Leclerc	Parent
Louise Blaquièrre	Parent
Myriam Robichaud	Parent
Ariane Sergerie	Parent
Jessica Valois	Parent

Annexe 4 : Liste des membres du Comité consultatif du transport

COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT 2023-2024	
MEMBRE	SIÈGE
Christine Marquis	Directrice générale adjointe - CCSDP
Jean-François Brisson	Directeur – service des ressources matérielles - CCSDP
Yannick Januel	Directeur adjoint – service des ressources matérielles - CCSDP
David Bélanger Roussel	Régisseur au transport scolaire – service des ressources matérielles - CCSDP
Stéphanie Lévesque	Technicienne en transport scolaire – service des ressources matérielles - CCSDP
Marie-France Hins	Directrice – école primaire
Sarah Toulouse	Déléguée – conseil d’administration
Amélie Pichette	Déléguée – conseil d’administration
Cynthia Charette	Déléguée – comité de parents
Bruno Ouellet	Déléguée substitut – comité de parents

Annexe 5 : Liste des membres du Comité de parents

COMITÉ DE PARENTS 2023-2024		
DISTRICT 1		
ÉCOLE	DÉLÉGUÉE/DÉLÉGUÉ	SUBSTITUT
Des Alizés	Sophie Picard	Christine Dubé
Des Cheminots	Catherine Ouellet	Heidi-Kim Fergusson (Relationniste)
Du Mistral	Sylvain Gagné	Benoit Grondin
Du Portage	Myriam Morissette	Franceska Ouellet
Grand-Défi	Vacant	Vacant
Norjoli	Vacant	Libellia St-Arnaud
DISTRICT 2		
ÉCOLE	DÉLÉGUÉE/DÉLÉGUÉ	SUBSTITUT
De la Rose-des-Vents	Lorianne Poirier	Émilie Lepage-Leclerc
De Sainte-Luce –Des Bois-et-Marées –Lévesque	Nancy Carrier (Présidente)	Stéphanie Soucy
Des Hauts-Plateaux	Emmanuelle Charette	Vacant
Des Sources	Rosalie Davreux	Marie-Amélie Bélanger
Du Grand-Pavois	Simon Bouchard	Sylvie Larivée
DISTRICT 3		
ÉCOLE	DÉLÉGUÉE/DÉLÉGUÉ	SUBSTITUT
De l'Aquarelle	Simon Frenette	Hugo Martin
De l'Estran	Brigitte Poirier	Jean-Nicolas Marchand
Du Rocher–D'Auteuil	Bruno Ouellet	Ludovic Décoret
Élisabeth-Turgeon	Florence Charlebois-Villeneuve	Alexandre Charest
DISTRICT 4		
ÉCOLE	DÉLÉGUÉE/DÉLÉGUÉ	SUBSTITUT
De la Colombe	Julie Degrâce	Mélanie Mailloux
Boijoli	Caroline Cormier	Vacant
Des Beaux-Séjours	Émilie St-Pierre	Marie-Pierre Boucher
Des Merisiers	Mireille Sirois	Damien Morandi

DISTRICT 5		
ÉCOLE	DÉLÉGUÉE/DÉLÉGUÉ	SUBSTITUT
Paul-Hubert	Jacky Malenfant (Déléguee #2 FCP et Vice-Présidente)	Alexandre Charest (Secrétaire)
Langevin-Saint-Jean	Éric Lepage	Vacant
De l'Écho-des-Montagnes-Lavoie	Cynthia Charrette (Déléguee CCT)	Vacant
De Mont-Saint-Louis-Saint-Rosaire	Tony Franceschini	Josiane Rioux
Comité consultatif EHDAA		
DÉLÉGUÉE/DÉLÉGUÉ	SUBSTITUT	
Jessica Valois	Ginette Amiot	

Annexe 6 : Liste des membres du Comité de répartition des ressources

COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES 2023-204	
MEMBRE	SIÈGE
Nancy Prévèreault	Directrice générale - CSSDP
Christine Marquis	Directrice générale adjointe - CSSDP
Marie-Hélène Ouellet	Directrice – Service des ressources financières - CSSDP
Marie-Hélène Gagné	Directrice – Service des ressources éducatives - CSSDP
Annie-France Guay	Directrice – école primaire
Guyline Pepin	Directrice – école primaire
Jean-Pierre Doucet	Directeur – centre de formation professionnelle
Martine Lévesque	Directrice – centre d'éducation des adultes
Maxime D'Amour-Bujold (substitut)	Directeur – école primaire
Michaël Fiola	Directeur – école primaire
Pierpol Bouffard (substitut)	Directeur – école primaire
Sébastien Rioux	Directeur – école secondaire
Véronique Marquis (invité en attente au besoin)	Directrice adjointe – Service des ressources humaines - CSSDP

Annexe 7 : Liste des membres du Comité d'engagement pour la réussite des élèves

COMITÉ D'ENGAGEMENT POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES 2023-2024	
MEMBRE	SIÈGE
Marie-Claude Blanchette-Doré	Conseillère pédagogique
Andrée Bourassa	Enseignante – formation générale des adultes
Liette Cormier	Technicienne en éducation spécialisée
Jean-Pierre Doucet	Directeur – formation professionnelle
Marie-Hélène Gagné	Directrice – Service des ressources éducatives
Annie-France Guay	Directrice – école primaire
Rémi Lavoie	Enseignant – secondaire
Martine Lévesque	Directrice – centre d'éducation des adultes
Christine Marquis	Directrice générale adjointe
Jean Papillon	Gestionnaire – performance organisationnelle
Pierre Cassista	Enseignant – formation professionnelle
Charlaine St-Jean	Professeure – sciences de l'éducation (UQAR)
Caroline Jean	Enseignante - primaire
Nancy Prévèreault	Directrice générale
Myriam Boucher	Directrice – école secondaire

Annexe 8 : Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie

Il est possible de consulter la version du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* mise à la disposition du public ici :

<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/l-13.3,%20r.%207.02%20>

Annexe 9 : Règles de régie interne du Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie

Les *Règles de régie interne* du Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie du CSSDP est disponible pour consultation à partir de notre site Web. Il est possible de consulter la version mise à la disposition du public ici :

https://www.cssphares.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2023/02/regles-de-regie-interne_comite_ethique_deontologie.pdf

Annexe 10 : Reddition en matière de ressources informationnelles

Conformément aux exigences énoncées dans la LGRI (article 16.7) relative à la reddition de comptes des organismes publics en matière de ressources informationnelles, l'annexe 10 présente les réalisations de l'année en lien avec ses priorités et enjeux en matière de gestion des ressources informationnelles. Cette reddition de comptes vise à démontrer la contribution de ces ressources à l'accomplissement de la mission du CSSDP et à en mesurer l'impact sur sa performance.

Réalisations en ressources informationnelles

Les actions réalisées au cours de l'année ont permis de répondre aux besoins stratégiques identifiés, en favorisant l'efficacité, l'innovation et la transparence dans l'ensemble de nos opérations. La présente annexe expose les projets complétés ainsi que les initiatives en cours. Ce bilan, présenté annuellement, témoigne de notre engagement à utiliser les ressources informationnelles de manière optimale pour renforcer la performance du CSSDP.

1. Sécurité des actifs informationnels

Assurer le maintien et l'intégrité des actifs informationnels sous la responsabilité du Service des ressources informationnelles en poursuivant la réalisation des actions ciblées par les mesures de sécurité énoncées par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN). Amorcer l'intégration de trois nouvelles mesures introduites durant l'année par le MCN afin de rehausser la protection et la sécurisation des ressources informationnelles.

2. Migration des systèmes d'information en infonuagique

Effectuer la migration de l'ensemble des systèmes d'information scolaires de la GRICS vers son offre de service infonuagique géré, en veillant à garantir la continuité des services, la sécurité des données et l'optimisation des processus tout au long de la transition. Poursuivre les travaux d'analyses pour la migration infonuagique des autres actifs du CSSDP conformément aux exigences du Projet de centralisation des centres de traitement informatiques (PCCTI) du MCN.

3. Modernisation du parc informatique

Poursuivre les travaux de modernisation du parc informatique en remplaçant les tablettes et les postes informatiques désuets présents dans les établissements scolaires afin de doter ces établissements d'équipements performants, mieux adaptés aux besoins pédagogiques actuels et capables de supporter les nouvelles technologies éducatives.

4. Déploiement de téléviseurs modernes interactifs

Poursuivre le remplacement des tableaux et projecteurs numériques interactifs obsolètes par des téléviseurs interactifs modernes afin d'améliorer l'expérience pédagogique, offrir une meilleure qualité visuelle et permettre une intégration plus efficace des outils numériques en classe, tout en optimisant la maintenance et la longévité des équipements.

5. Renouvellement des abonnements Microsoft

Assurer le renouvellement des abonnements numériques aux outils de gestion et numérique de Microsoft, incluant les licences, les suites bureautiques et les services de sécurité permettant de maintenir la continuité opérationnelle, garantir la conformité aux exigences de sécurité et offrir aux utilisateurs des outils à jour et performants pour maximiser la productivité.

6. Sensibilisation et formation en cybersécurité

Poursuivre le renforcement de la résilience contre les attaques de rançongiciels en encourageant l'adoption de comportements cybersécuritaires grâce à la mise en œuvre d'une solution de formation et de sensibilisation. Déployer également un outil dédié à la création et au suivi de campagnes de simulation d'hameçonnage permettant de sensibiliser le personnel et d'améliorer leur capacité à identifier et à contrer les menaces.

7. Création d'un poste de coordonnateur au soutien informatique

Renforcer l'efficacité et l'impact du soutien informatique aux utilisateurs en créant un poste de coordonnateur responsable de superviser, d'optimiser et d'harmoniser les activités de soutien et d'accompagnement des utilisateurs. Ce rôle permet d'améliorer la qualité des services, de réduire les délais de résolution des problèmes et d'assurer une gestion proactive des besoins et attentes des utilisateurs pour une meilleure satisfaction globale.

8. Création d'un poste d'analyste au secteur des archives et de la gestion documentaire

Renforcer le soutien offert au personnel administratif dans la gestion documentaire et des archives en facilitant la transition vers le numérique grâce à la création d'un poste d'analyste aux archives spécifiquement chargé d'accompagner le personnel des services et des établissements dans le virage numérique. Cette personne offre une expertise dans le domaine, des conseils stratégiques et un accompagnement personnalisé pour améliorer l'efficacité de la gestion documentaire et assurer une transition fluide vers des pratiques numériques modernes.

9. Déploiement de la solution Sharepoint pour assurer la transformation numérique

Poursuivre le développement de notre stratégie de transformation numérique et d'amélioration de l'efficacité dans la gestion documentaire en continuant le déploiement de SharePoint dans les directions d'établissements et dans les directions de service. Assurer ainsi une mise en œuvre structurée en offrant un soutien technique et une formation adaptée permettant de maximiser l'adoption, l'intégration des fonctionnalités collaboratives et l'optimisation des processus administratifs.

10. Rationalisation des coûts par l'usage de services communs

Poursuivre la réduction des coûts de fonctionnement en continuant l'utilisation de services communs performants tels que l'offre infonuagique de la GRICS, Psyllo, Évio, Constellio, Scolago et de tableaux de bord issus de la communauté de pratique régionale en intelligence numérique. Optimiser l'efficacité des opérations en renforçant l'intégration de ces solutions permettant de rationaliser les processus administratifs, d'améliorer la prise de décision tout en réalisant des économies substantielles pour l'organisation.

11. Déploiement d'une solution de suivi de cohorte

Déployer un tableau de bord dédié au suivi de diplomation des cohortes permettant de visualiser les progrès et d'identifier les besoins des élèves. Ce tableau de bord facilite la mise en place de suivis personnalisés afin de soutenir chaque élève dans l'atteinte de ses objectifs de diplomation tout en offrant aux intervenants une vue d'ensemble précise pour une prise de décision éclairée et proactive.

12. Réaliser les objectifs fixés par le Vérificateur général du Québec (VGQ)

Maintenir et intensifier les efforts pour satisfaire les attentes du VGQ concernant le suivi des indicateurs liés aux ressources humaines. Mettre en place des mécanismes numériques de suivi rigoureux et automatisés afin de garantir la fiabilité des données, faciliter l'évaluation des performances et assurer la conformité avec les normes de transparence et d'efficacité attendues par le VGQ.

13. Déploiement d'une solution d'insertion professionnelle

Amorcer le déploiement d'une solution web développée à l'interne assurant le suivi de l'intégration, la rétention et le développement des compétences des nouveaux enseignants au CSSDP. Cette solution permet aux enseignants débutants de bénéficier d'un accompagnement personnalisé lors de leur entrée en fonction. Grâce à cet outil, le taux de rétention des nouveaux enseignants devrait augmenter, facilitant ainsi leur intégration dans le milieu scolaire contribuant à améliorer la qualité de l'enseignement et la stabilité des équipes pédagogiques.

Avec cet outil, il est visé que, tout en facilitant leur intégration dans le milieu scolaire, le taux de rétention soit à la hausse afin de, notamment, contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement et à stabiliser les équipes pédagogiques.

14. Solution de passation d'examen numérique

Étendre le déploiement de la solution de passation d'examen numérique garantissant la sécurité et le contrôle des outils d'aide mis à disposition des élèves ayant des besoins spécifiques durant les séances d'examens à sanction. Renforcer la fiabilité du système tout en augmentant le nombre d'examens couverts par cette solution permettant ainsi d'assurer une évaluation équitable et sécurisée et de soutenir l'utilisation appropriée des aides désignées pour favoriser la réussite des élèves concernés.

15. Gestion des identités et des accès adaptés aux rôles et responsabilités

Instaurer un projet visant à intégrer une solution de gestion centralisée des identités et des accès en fonction des rôles et responsabilités définis pour chaque poste au sein de l'organisation. Cette solution assurera une gestion automatisée et sécurisée des accès pour tous les utilisateurs garantissant que chaque employé dispose des privilèges nécessaires à la réalisation de ses tâches tout en minimisant les risques liés à la confidentialité et en facilitant la conformité aux politiques de sécurité de l'information.

16. Audit de conformité en sécurité de l'information

Assurer la réalisation d'un audit sur la conformité de l'organisation en matière de sécurité de l'information par une firme externe afin d'identifier les écarts par rapport aux normes et bonnes pratiques

en vigueur. Élaborer un plan d'action détaillé visant à corriger les vulnérabilités identifiées avec un accent sur l'amélioration continue de la performance en sécurité.

17. Développement d'un laboratoire créatif pour favoriser la persévérance scolaire

Dans le secteur Éducation des adultes (ÉDA), mettre en place un laboratoire créatif, soit un espace où les élèves peuvent développer des compétences pratiques en utilisant des outils numériques innovants. Cette initiative a contribué à maintenir l'engagement des apprenants adultes et à favoriser leur persévérance. Le laboratoire a offert un environnement d'apprentissage stimulant qui a renforcé l'engagement des apprenants, augmentant leur motivation et leur implication dans le processus éducatif.

18. Programme de formation en dessin de bâtiment avec réalité virtuelle

Le CSSDP s'est distingué par le développement d'un programme de formation en dessin de bâtiment utilisant la réalité virtuelle. Ce programme permet aux enseignants et aux élèves de se former aux technologies d'avenir, tout en développant des compétences pratiques en utilisant des environnements immersifs. Ce programme a positionné le CSSDP comme un leader en matière de formation technologique, tout en renforçant les compétences des enseignants et en attirant de nouveaux talents.

19. Renouvellement de l'anneau de transport de l'inforoute du Bas-St-Laurent

Amorcer les travaux d'analyse et de conception préliminaires au projet de renouvellement de l'infrastructure de transport de l'inforoute du Bas-St-Laurent. Cette initiative vise à remplacer les équipements actuels arrivant en fin de vie utile et pour lesquels le soutien technique ne sera plus disponible. Ce renouvellement est essentiel pour garantir la pérennité du réseau, en assurant des niveaux élevés de sécurité et de performance, afin de soutenir la continuité des activités auprès des mandants dans la région.

20. Renouvellement des infrastructures réseautiques

Réaliser la première phase du projet de renouvellement de l'infrastructure de réseau. Composée de trois phases, cette première étape se concentre sur les analyses préliminaires, la conception du projet et le remplacement des équipements centraux de réseautique. L'objectif du projet consiste à remplacer l'ensemble des équipements composants le réseau informatique qui arrive en fin de vie et dont le soutien du manufacturier ne sera plus disponible. Ce renouvellement est crucial pour maintenir la sécurité, la performance et la fiabilité du réseau, assurant ainsi la continuité des opérations pour le CSSDP.

21. Système de gestion d'inventaire moderne

Réaliser les analyses préliminaires pour le déploiement d'un nouveau système de gestion d'inventaire moderne au sein du CSSDP. Ce projet est essentiel pour améliorer l'efficacité de nos équipes dans la gestion de notre vaste inventaire, qui inclut des équipements critiques pour nos opérations. L'implantation de ce système est devenue indispensable afin de respecter les normes de sécurité en vigueur et d'intégrer un outil technologique à jour et capable de répondre aux besoins croissants de notre parc informatique. Le nouveau système permettra d'optimiser les processus, d'accroître la visibilité sur l'état de l'inventaire et de mieux planifier les approvisionnements pour soutenir nos activités quotidiennes.

22. Revue de notre outil de billetterie pour le soutien des utilisateurs

Instaurer un projet de refonte complète du système de billetterie pour le soutien technique. Ce projet vise à réaliser une révision de la structure de billetterie avec l'outil actuel, afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs et d'optimiser le traitement des demandes de soutien. La nouvelle structure permettra une gestion plus fluide des billets, une réduction des temps de réponse ainsi qu'une amélioration de la communication avec les utilisateurs. En outre, cette refonte s'inscrit dans une démarche continue de fournir un service client performant et aligné sur les meilleures pratiques du secteur.

23. Poste informatique de type infonuagique (Chromebook)

Poursuivre les travaux et les analyses dans le cadre du projet de conversion des postes informatiques pédagogiques vers des ordinateurs infonuagiques de type Chromebook. Cette initiative s'inscrit dans une démarche visant à optimiser l'efficacité financière de nos opérations tout en assurant le respect de nos critères de sécurité élevés. En optant pour cette solution, nous garantissons également que les outils pédagogiques et d'aide qui sont mis à la disposition des élèves restent performants et adaptés à leurs besoins. Le passage aux Chromebook permettra de réduire les coûts d'acquisition et de maintenance, tout en offrant un environnement informatique sécurisé et performant, essentiel au soutien de l'apprentissage dans nos établissements.

Gestion de la donnée et de la performance organisationnelle

Les ressources informationnelles ont également joué un rôle central dans l'amélioration de la performance organisationnelle, en facilitant une prise de décision éclairée grâce à l'analyse de données. Les outils numériques développés par le Service des ressources informationnelles ont permis d'améliorer l'efficacité des processus, de réduire les délais dans la gestion des ressources et de rehausser la qualité des services éducatifs.

1. Valorisation des données et maturité numérique

Cette année, le CSSDP a augmenté la maturité numérique en développant plusieurs tableaux de bord pour le suivi des ressources matérielles et humaines, notamment : le parc informatique, le suivi des postes budgétaires, ainsi que le taux de réussite et de diplomation. Ces outils ont permis d'optimiser la gestion des ressources, en facilitant la prise de décision et en améliorant la transparence des processus. La disponibilité des données en temps réel a permis d'accroître l'efficacité organisationnelle, réduisant les délais de traitement et optimisant la gestion des ressources humaines et matérielles.

2. Analyse des données pour la planification stratégique

Le CSSDP a continué d'analyser les données de réussite et de diplomation, ce qui a permis de mieux orienter le PEVR 2023-2027. En s'appuyant sur ces analyses, des objectifs réalistes et des cibles précises ont été fixés pour chaque établissement, favorisant une planification plus agile et ciblée.

Valeur induite : L'usage des données pour piloter la stratégie a permis une meilleure allocation des ressources pédagogiques et une adaptation rapide aux besoins spécifiques des élèves, améliorant ainsi les chances de succès des initiatives éducatives.

3. Soutien aux projets éducatifs grâce à l'analyse de données

L'analyse détaillée des données propres à chaque établissement scolaire a facilité la mise en place des objectifs et cibles spécifiques dans le cadre des projets éducatifs. Cette démarche a permis de personnaliser les interventions selon les besoins contextuels de chaque établissement. Le recours à l'analyse de données a permis d'adapter les stratégies pédagogiques aux réalités locales, améliorant ainsi les résultats scolaires et renforçant l'efficacité des projets éducatifs.

4. Déploiement d'une solution d'enseignement à distance en ÉDA

Le CSSDP a lancé une solution d'enseignement à distance pour l'ÉDA. Cette initiative a permis d'améliorer la diplomation et la qualification des élèves adultes, tout en offrant une plus grande flexibilité pour accéder aux formations. Ce projet a réduit les barrières géographiques et permis d'augmenter la participation aux cours, améliorant la persévérance scolaire et les taux de diplomation des adultes.



**Centre
de services scolaire
des Phares**

Québec 